

# Rapport d'activité 2014



Photo couverture : Photoclub bressan - © CAUE de l'Ain



# Sommaire

Le mot du Président	p. 5
Le Conseil d'Administration	p. 6
L'équipe	p. 7
Conseil aux particuliers	p. 8
Conseil aux communes	p. 12
Conseil aux intercommunalités	p. 42
Les schémas de cohérence territoriaux	p. 44
Conseil au Département	p. 45
Espaces naturels	p. 47
Contrats de rivières	p. 47
Actions auprès de l'état	p. 48
Autres partenariats	p. 49
Contrats de développement durable	p. 50
Divers partenariats	p. 51
Communication	p. 52
Voyage d'études	p. 52
Pédagogie	p. 53
Information de professionnels	p. 53
Formation interne	p. 53
Publications	p. 54
Expositions	p. 55
Centre de documentation	p. 56
Actions extérieures en réseau	p. 58





# Le mot du président

## Bien et mieux vivre ensemble ...

Dans sa séance du 19 mai dernier, les membres du Conseil d'Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain m'ont fait l'honneur de me désigner à la présidence pour succéder à Gilbert BOUCHON, maire de Saint-Rambert-en-Bugey, après Alexandre TACHDJIAN et Pierre CHAMBAUD, Président d'honneur.

Ce conseil d'administration, que je remercie de sa confiance et de son dévouement, va être définitivement renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale du 4 septembre avec les six membres choisis parmi nos adhérents.

Organisme indépendant, financé par l'attribution d'une partie de la Taxe d'aménagement dans le cadre d'une convention triennale avec le Conseil Départemental, le CAUE est un acteur indispensable et incontournable de l'aménagement du territoire.

Composée de 13 professionnels permanents et de nombreux stagiaires sous la direction de Bruno LUGAZ, l'équipe du CAUE est en ordre de marche et très motivée pour répondre, par son expertise et sa réactivité, aux sollicitations des élus locaux et des particuliers.

Le développement de la plateforme S-Pass Territoires, nouvel outil d'échanges et de communication, permettra d'encore mieux valoriser ses missions.

Le CAUE participe au développement économique et à la préservation de l'identité et de la qualité du cadre de vie de notre département.

Il répond par des avis et des propositions concrets et tangibles aux légitimes attentes de nos concitoyens pour la préservation des riches paysages de l'Ain.

C'est dans ce contexte que le Conseil Départemental, présidé par M. Damien ABAD, a souhaité confier au CAUE la réalisation de l'Atlas des paysages de l'Ain.

Les actions détaillées présentées dans ce rapport d'activités vous permettront de mieux appréhender la diversité et la portée des missions culturelles et techniques confiées au CAUE par la loi sur l'architecture de 1977 et portées auprès des particuliers et des collectivités.

Enfin, j'aurai le plaisir de rencontrer, dans les prochaines semaines, les élus du département pour échanger et étudier, avec eux et pour eux, les actions à mettre en œuvre pour répondre aux nombreux défis environnementaux auxquels nos Collectivités devront répondre dans les prochaines années.



Christophe FORTIN  
Président du CAUE de l'Ain  
Conseiller départemental du canton d'Ambérieu / St-Rambert-en-Bugey  
Président de la commission des Affaires Economiques, des Questions Européennes et Transfrontalières.

*« Il est créé... dans le département de l'Ain une association dénommée Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci de les adapter aux particularités locales ». (Décret 78-172 du 9 février 1978)*

# Le Conseil d'Administration

Mai 2015

## I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, Membres de droit

- Emmanuelle DIDIER, Architecte des Bâtiments de France, Cheffe du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
- Gérard PERRIN, Directeur Départemental des Territoires
- Francis MORLET, Directeur académique des services de l'éducation nationale

## II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, désignés par le Conseil Départemental (Avril 2015)

- Nathalie BARDE\*, Conseillère Départementale, Canton de Trévoux
- Alain CHAPUIS, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois
- Yves CLAYETTE\*, Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du Canton de Châtillon-sur-Chalaronne, Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
- Christophe FORTIN\*\*, Conseiller Départemental, Canton d'Ambérieu-en-Bugey
- Clotilde FOURNIER\*, Conseillère Départementale, Canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice
- Christophe GREFFET, Conseiller Départemental, Canton de Vonnas, Maire de Saint-Genis-sur-Menthon

## III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, désignés par le Préfet (Mars 2015)

- Christian COLLARD\*, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain
- Jacques GERBE, Architecte DPLG
- Gérard OLIVIER, Spécialiste environnemental, Délégué AVENA
- Claude RABUEL\*, Entrepreneur, représentant le Salon de l'Habitat et FIB 01

## IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, choisies par le Préfet (Mars 2015)

- Catherine MAILLET, représentant l'Association «Patrimoine des Pays de l'Ain»
- Jacqueline SELIGNAN\*, Maire de Saint-Eloi et Présidente du SCoT BUCOPA

## V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION, siégeant avec voix consultative

- Christian ECOCHARD, Architecte-Conseiller

## VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Juin 2011)

- Jean-Pierre BRUNET, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne
- Alain GROS\*, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain
- Bernard HAUMONT, Sociologue, professeur en école d'architecture, directeur de recherche CNRS
- Dominique FONSECA, représentant la Fédération du Bâtiment et T.P. et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
- Eric JEANNET, artisan carreleur, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain
- Pascal PRUNIAUX, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

## PRÉSIDENT HONORAIRE

- Pierre CHAMBAUD\*, Président fondateur du C.A.U.E. de l'Ain

## AUTRES MEMBRES (Voix consultative)

- Bruno LUGAZ, Directeur du C.A.U.E. de l'Ain
- Jean-François BLONDEAU et Yves CONTASSOT, Cabinet comptable Fiducial Expertise

\*\* : Président du C.A.U.E. de l'Ain

\* : Membres du Bureau

# L'équipe

Direction générale  
Direction des études



Bruno Lugaz  
Architecte-urbaniste

## Equipe administrative :

### Secrétariat :



Marie-Noëlle Guichardon  
Secrétaire-comptable

### Communication :



Nathalie Grange  
Chargée de communication

## Equipe technique :



Isabelle Roger-Favre  
Géographe-urbaniste  
Chargée d'études



Lorène Jocteur  
Paysagiste  
Chargée d'études

### Documentation :



Nathalie Lequy  
Chargée de documentation



Marie-Laurence Ecochard  
Documentaliste-juriste

### Architectes-conseillers :



Christian Ecochard



Amandine Thimon



Anne Selva



Pierre Savi



Matthieu Viguié



Sandrine Houdin



# Conseil aux particuliers

## Dispositif du conseil

Le CAUE est situé au Centre Delestraint à Bourg où sont regroupés plusieurs organismes départementaux. Plus particulièrement, sous la dénomination «Maison de l'Habitat», il est associé à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et au CODAL (Comité Départemental d'Aide au Logement). Ainsi, le public peut trouver, à la même adresse, des conseils complémentaires: ceux des juristes de l'ADIL, ceux des architectes et autres personnels compétents du CAUE et les aides apportées par le CODAL. Il y trouvera également le Centre de documentation du CAUE.

D'autres organismes dispensent un conseil, comme l'Espace Info Énergie d'Hélianthe, ou le Pact pour certains aspects de la rénovation de l'Habitat. S'ils ne sont pas situés au même endroit et entretiennent d'autres partenariats, les missions restent voisines et complémentaires. Le Département propose ainsi un service étoffé et une certaine sécurité au public engagé dans une opération de construction ou de réhabilitation.

L'objectif d'améliorer la lisibilité pour le public et d'harmoniser les messages, notamment en terme de développement durable, se renforce avec les réflexions menées à tous niveaux autour de l'idée de «guichet unique».

## Déroulement du conseil

Le conseil aux particuliers est assuré par les architectes-conseillers du CAUE. Il se déroule sur le lieu du projet sous la forme d'un dialogue constructif où les meilleures solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une meilleure intégration au paysage. Ce conseil s'effectue sur rendez-vous et il est gratuit. Une fiche-conseil, rendant compte des orientations envisagées, est adressée à la mairie et aux services instructeurs, ainsi qu'au particulier. Les rendez-vous sont nombreux partout dans l'Ain.

Certains conseils sont donnés selon une convention spéciale avec des collectivités, pour certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades, avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales (comme à Divonne-les-Bains, Brégnier-Cordon ou les hameaux de Belley).







Cette année, 324 conseils aux particuliers ont été donnés dans 91 communes dont 12 ont une convention spéciale, pour cette action, avec le CAUE.

Secteurs géographiques	Nombre de conseils donnés
Dombes Sud / Val de Saône	54
Bresse	27
Haut-Bugey / Pays de Gex	116
Bugey	38
Revermont / Dombes Nord	51

*«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.*

*Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.*

*Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.(...)»*

Extrait de la Loi sur l'Architecture - Article 7 (Modifié par Décret 86-984 1986-08-19 ART. 7 XLIII JORF 27 AOUT 1986)





COMMUNE : JOURMANS Architecte-conseiller du CAUE : Mathilde LADULT Date du conseil : 27/03/14 Voté sur place (X)

NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES
	Création d'une terrasse et d'ouvertures vitrées	AP	

**OBSERVATIONS**

Le projet concerne une maison ancienne située dans le village de Journans.

Il consiste à créer une terrasse côté Ouest, dans le prolongement de la pièce de vie, associée à l'agrandissement d'une fenêtre en bas vitrée, mais aussi à faire de nouveaux percements, côté Sud, pour adjoindre une future chambre et compléter l'apport de lumière naturelle au rez-de-chaussée.

Pour ces diverses modifications, voici quelques recommandations pour une bonne intégration paysagère :

- **Pour la base vitrée**, il est conseillé de ne pas créer une baie très large puisque celle-ci égarerait le vis-à-vis en descendant la pente rue jouant la maison. Traditionnellement, les ouvertures des bâtis nevalmontais sont plus hautes que larges (les ouvertures de grange étant elles-mêmes, au plus, aussi larges que hautes). Il est donc nécessaire de limiter la largeur de la baie pour arriver au minimum à une proportion carrée, comprise entre une base de dimension classique pour ce type de bâtis (1,20m et 1,30m env.), respectant les caractéristiques traditionnelles, et le besoin de lumière naturelle exprimé actuellement. Il faut ajouter qu'une ouverture supplémentaire devrait pouvoir être créée à proximité de cette baie ou compléter donc la luminosité intérieure.
- **Pour la terrasse**, plutôt que de créer une terrasse en structure béton comme envisagé dans un premier temps, surtout visuellement et gaspillage, il serait plus intéressant, au niveau de l'aspect et de l'intégrer son paysage, de s'orienter vers une structure métallique associée à un sol en bois. Voir croquis ci-contre.
- **Pour les percements d'ouvertures**, les deux nouveaux percements prévus en façade Sud ne seront pas vu depuis l'espace public puisque il s'agit de la façade arrière. Ce projet d'ouvertures devra être discuté avec le propriétaire du site situé juste à côté car cette façade est en limite de propriété. Ces deux ouvertures (niveau pièce de vie et niveau chambre) devront, dans la mesure du possible, être créées sur la même axe vertical (alignées) pour ne pas déstructurer l'ensemble.

D'autre part, la façade Est pourra être revue par l'ajout de deux proportions particulières sachant qu'il s'agit d'un pas de grande qualité architecturale. Cependant, il faudra être attentif à ce que cette modification technique n'affecte pas l'aspect global de la maison (respecter la continuité des façades, prolonger la rue pour intégrer la surplomb, etc.). La cohérence thermique de l'ensemble du projet devra être bien réfléchi.

Cet avis est donné sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

Copie à M. le Maire de Journans  
- M. le Maire de Journans  
- D.D.T. Arrière Bourg Forezain  
- Patrimoine

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.

HAUT-BUGEY  
PAYS DE GEX



BUGEY

COMMUNE : SERGY Architecte-conseiller du CAUE : Mathieu VIGUÉ Date du conseil : 09/04/2015 Voté sur place (X)

NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES
	RÉHABILITATION ET EXTENSION D'UNE RUINE EN HABITATION	PC	SUR DOSSIER

**OBSERVATIONS**

M. Sepulveda souhaite réhabiliter une ruine située sur son terrain au cœur de Sergy.

Le projet est particulièrement intéressant et permet une belle intégration qui tout en respectant le cadre urbain et architectural traditionnel, offre une lecture contemporaine, épurée et de qualité. La réflexion présente une expression architecturale sobre et efficace avec une volumétrie et des ouvertures bien équilibrées. Le choix des matériaux se moine harmonieusement avec la ruine et le cadre environnant. Enfin, le mode constructif et le choix des énergies renouvelables répondent aux problématiques actuelles.

Le projet ne fait donc pas l'objet de remarque majeure, cependant le rapport entre la ruine et la construction ne nous semble pas pleinement abouti. Le projet fait davantage penser à une construction qui « joue » avec une ruine qu'à la « réhabilitation d'une ruine ». Surtout la façade sud-ouest travail de concert avec la partie ruine du projet. Leignon de la ruine apparaît dans la maison et la façade nord-est semble détachée du projet au risque de laisser des espaces « vides » : espaces dont la nature à « boreur ».

Ne pourrait-il être envisagé de glisser la construction contre le mur nord-est de la ruine ? Cela permettrait de supprimer un « vide » et d'augmenter la dimension des terrasses ainsi que l'apport de lumière naturelle en façade sud-ouest.

Où alors, pourrions-nous imaginer de fermer l'espace situé entre la ruine en pierre et la construction en bois ? Ceci pourrait se faire par une structure légère et transparente en métal et verre, soit uniquement du côté de la façade nord-est du bâtiment où les ouvertures existantes dont l'importance porte de garage seraient également fermées, soit de chaque côté ( façade nord-est et sud-ouest).

Dans l'ensemble, et par rapport au précédent projet (recommandations datées du 19 décembre 2015), celui-ci est un projet particulièrement respectueux (par le volume proposé, l'expression architecturale, les matériaux employés...) du cadre dans lequel il s'inscrit.

Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

Copie à M. le Maire de Sergy  
- M. le Maire de Sergy  
- D.D.T. Arrière HAUT BUGEY PAYS DE GEX  
- M. Jambou - contact@hautebugey.com

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.

COMMUNE : TALISSEU Architecte-conseiller du CAUE : Sandrine HOUDON Date du conseil : 16/05/14 Voté sur place (X)

NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES
parcelles n°A364 et A367	Réflexion sur réfection façade	AP	Mme M. le Maire

**OBSERVATIONS**

Proposition schématique du CAUE de l'AIN :

Oxyde de fer rouge

Rouge cassis

Terre de Sienna

Proposition avec une teinte bleu-gris

Copie à M. le Maire de Talisseu  
- M. le Maire de Talisseu  
- D.D.T. Arrière Bugey Côtiers Pays de l'AIN

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.



# Conseil aux communes

## Évolution du rôle du CAUE

En 2014, nous avons conseillé 79 communes, dont 60 avec convention.

Pour les communes, le CAUE est un accompagnateur quotidien. Nous sommes sollicités pour des conseils de tous ordres et pas seulement pour des projets exceptionnels ou d'envergure. Ainsi, la relation est souvent plus régulière, plus fréquente et mieux organisée.

Ainsi, les élus peuvent entreprendre et maîtriser les projets, ils peuvent anticiper et ordonner leurs actions.

Ils peuvent aussi s'appuyer sur le CAUE en recevant constructeurs ou aménageurs dont la plupart sont des professionnels avertis.

Des liens ou des échanges entre élus de plusieurs communes peuvent être développés à l'occasion de réunions ou visites organisées par le CAUE sur des thèmes ou sur des territoires.

## Analyse des domaines d'intervention

La gestion du cadre de vie et les réflexions urbaines sont le plus important secteur d'intervention. Ce domaine concerne les questions liées aux traitements de façades donnant sur le domaine public (colorations, ravalements), le patrimoine, les conseils et avis sur les autorisations aux particuliers et promoteurs (permis de construire). Nous sommes appelés également à intervenir sur des questions liées aux Plans Locaux d'Urbanisme (analyses paysagères, règlements, zonages). Nous pouvons être amenés à conseiller les particuliers en lotissements ou en ZPPAUP (ou AVAP), ou à établir des fiches de recommandations en relation avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine .

L'habitat est le deuxième domaine d'intervention. La majorité concerne des réflexions, schémas et variantes sur des secteurs à urbaniser, lotissements et opérations groupées. Nous sommes aussi consultés pour des projets de construction de logements privés ou publics.

La production de logements et de secteurs d'extension urbaine est très importante, elle a un retentissement sur la vie des bourgs. Les grands maîtres d'ouvrages du département sont présents et produisent des opérations de qualité, mais de plus en plus en concertation avec les collectivités. Les promoteurs et aménageurs extérieurs opèrent même en milieu rural, dans des secteurs encore inexploités. La question de l'accueil de nouvelles populations a d'autres conséquences qui nécessitent également réflexion et concertation.

Les espaces et équipements de la commune viennent en troisième position. Il s'agit d'abord d'aménagements d'espaces accessibles au public. Ensuite viennent les mairies.

L'espace public (entrées et traversées de villages, rues, stationnements et cheminements), la restructuration des centre-bourgs, les abords d'équipements publics permettent

*«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.»*

*Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction(...).*

*Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.(...)»*

Extrait de la Loi sur l'Architecture - Article 7 (Modifié par Décret 86-984 1986-08-19 ART. 7 XLIII JORF 27 AOUT 1986)



un bon fonctionnement et une sécurité, ils facilitent l'accès aux activités et services, ils peuvent mettre en valeur le cadre de vie, ils accueillent des événements, des rencontres.

Le sport et le loisir occasionnent également des réalisations et se diversifient. L'accueil touristique est pour nous lié aux aides du Conseil général qui nous demande un avis sur les projets d'Habitat Léger de Loisir, d'aires de camping-cars. Pour l'hébergement de loisir (gîtes), nous sommes questionnés par les communes pour leurs propres investissements (indépendamment du conseil aux particuliers, cité ailleurs).

Quelques locaux communaux sont aussi liés à l'accueil, à la restauration.

Les équipements associatifs ou festifs, les locaux sportifs, salles de sport, piscines constituent des investissements importants. Nous sommes également présents aux jurys.

Le domaine scolaire, lié au développement démographique, donne lieu à des projets (écoles neuves ou extensions, accueil de la petite enfance). Nous pouvons assurer une pré-programmation, organiser une consultation de maîtres d'œuvre, informer ou proposer des visites. Nous pouvons animer une concertation avec enseignants ou parents.

Enfin, l'économie pour des surfaces commerciales ou de service, bâtiments et zones d'artisanat ou d'activité. Il faut y intégrer aussi le conseil pour de nouveaux bâtiments agricoles.

### **Modalités d'intervention**

Les collectivités participent au coût supporté par le CAUE selon des modalités conventionnelles (élaborées avec l'aide de notre Fédération nationale) et un barème progressif.

Notre activité est basée sur une forte présence sur le terrain (répartition des architectes-conseillers en secteurs géographiques) auprès des collectivités, sur un encadrement et un accompagnement professionnel, et sur un travail de documentation et de conseil juridique. Cette organisation est bien lisible et traduit en même temps un positionnement de l'ordre du service public plutôt que de la prestation individuelle.

Les membres de l'équipe s'informent et sont formés, ils peuvent être amenés à travailler sur des sujets thématiques et innovants.

Nos liens avec les professionnels facilitent les sollicitations des collectivités, et nous avons des partenaires qui peuvent nous aider ou vers lesquels nous pouvons adresser les élus.



## ARS-SUR-FORMANS



### Evolution d'un terrain communal avec implantation d'un équipement périscolaire

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite réaliser sur un terrain communal bien situé face aux écoles, une halte-garderie et des logements pour les seniors, ce qui constitue un programme mixte intéressant.

Il s'agit de trouver une organisation spatiale optimisant le site (parcelle en longueur, légère pente, local télécom à maintenir, hangar communal à déplacer), en tenant compte du contexte pavillonnaire environnant et des cheminements doux à préserver et valoriser. Différentes hypothèses de densité de logements sont proposées par le CAUE de l'Ain.

## ARTEMARE



### Evolution du quartier des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : Un premier contact entre la commune et le CAUE de l'Ain a eu lieu. Les élus souhaitent mener une réflexion sur le quartier des écoles, situé en centre village, à proximité de la mairie, des services et commerces, pour un aménagement cohérent. Le but de ce travail est de redéfinir le site des écoles. Des terrains sont pressentis rue Croix Rousse pour déplacer les classes de primaire dans un bâtiment existant d'une superficie de 900 m<sup>2</sup> au sol. Les services périscolaires et la cantine, actuellement éloignés du site, seraient implantés à proximité.

## ATTIGNAT



### Evolution du centre village et des commerces

Commanditaire : Commune

Partenaires : Bourg Habitat

Mission : Depuis Janvier 2013, le CAUE de l'Ain aide la commune dans sa réflexion sur l'évolution du coeur commercial du village.

Une série d'hypothèses de composition urbaine de principe a été proposée, sur la base des remarques émanant :

- d'une commission restreinte d'urbanisme (type et nombre de commerces)
- du bailleur social, Bourg Habitat (rapport nombre de logements / emprise au sol)
- des conclusions d'une précédente réflexion avec le CAUE datant de 2010 (préserver une possibilité d'expansion urbaine à l'est de la Grande rue, favoriser les liens en direction de la Mairie).

Bourg Habitat a émis une évaluation des calculs de coût foncier au m<sup>2</sup>, puis opéré un appel d'offres auprès de trois candidats.



## BEAUREGARD



### Evolution du centre

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus de Beauregard souhaitent restructurer la place Jean Moulin, située au coeur du village.

Le souhait est d'implanter un nouveau bâtiment intégrant des commerces et des logements et de redimensionner la place, en lien avec le bâti et le végétal existant. Ces futures évolutions doivent être pensées en intégrant la proximité des quais de Saône qui contribuent à la qualité du cadre de vie de cette commune.

Des premiers conseils ont été donnés par le CAUE de l'Ain lors d'une première visite.

## BELMONT-LUTHEZIEU



### Entrée de la chapelle de Luthézieu et de son cimetière

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La chapelle de Luthézieu, classée Monument historique, est installée dans la pente, en contrebas de la route de la Faverge. Des travaux d'extension du cimetière ont été réalisés et l'entrée du cimetière en a été modifiée. Un espace de stationnement, doublant la largeur de la route a également été ajouté.

C'est sur un travail de « couture », de transition, entre ces nouveaux éléments et l'entrée d'origine du cimetière que le CAUE de l'Ain a été consulté, à la demande du STAP. Des conseils très simples, basés sur le respect du sol et des usages, ont porté sur des astuces de plantation. Ainsi, une palette d'espèces locales a trouvé sa place sur les lieux afin de soigner l'entrée de ce site remarquable.

## BEREZIAT



### Création d'habitat en coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus ont rencontré le CAUE de l'Ain car ils souhaitent faire évaluer le potentiel de deux volumes bâtis appartenant à la commune, en terme d'habitat. Ils se questionnent sur la manière d'attirer un bailleur social sur Béréziat pour réinvestir ces volumes bâtis et/ou les terrains intéressants. Mais comment intéresser un bailleur social à une telle démarche dans une commune de 500 habitants ?

## BEY



### Réaménagement de la RD 96b

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus souhaitent engager une réflexion globale sur le réaménagement partiel de la Route Départementale qui traverse la commune (RD 96b). Ils se tournent vers le CAUE de l'Ain pour identifier les différents niveaux d'appréhension de cette portion de route ayant comme limites les panneaux d'agglomération et comme épiscentre la mairie. Le CAUE rappelle l'intérêt de prendre en compte également la démarche engagée par la commune en 2013, sur le thème du prix spécial d'aménagements paysagers. Pour rappel, il s'agissait de faire valoir le réseau de sentiers-découvertes, à vocation pédagogique, maillant l'ensemble du coeur de la commune.

## BILLIAT



### Réflexion sur l'aménagement du secteur dit «Sous le Verger»

Commanditaire : Commune  
Partenaire : EPFL

Mission : La commune souhaite développer une réflexion sur l'aménagement d'un terrain situé en zone 1AUc (appartenant à l'EPFL jusqu'en 2014) et 1AUa (appartenant à un privé).

Situé en entrée de village, la perception du site est très importante et la commune souhaite maîtriser, en partie, l'image que donnera l'aménagement de ce terrain.

L'étude développée par le CAUE de l'Ain a permis de proposer différentes hypothèses d'aménagement qui ont intégré le traitement de l'entrée de village, la perception du site, le traitement de ses limites, la mixité des usages (habitat, loisirs, jardins familiaux, verger...). L'étude a également favorisé le déplacement en mode doux, une mixité du type d'habitat, une densité de qualité tout en laissant des espaces ouverts pour permettre d'entretenir les vues sur le paysage lointain.

## BOLOZON



### Réflexion sur l'aménagement des abords de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite développer une réflexion sur l'aménagement des abords de la mairie. Le site soulève différentes problématiques telles que les cheminements doux, l'accessibilité handicapé, la mise en valeur du site qui est l'une des entrées du village, la mise en valeur de la mairie, les espaces verts, l'accueil de randonneurs.

## BOURG-SAINT-CHRISTOPHE

la grande place



### De la Tuilière au centre du village par le coteau

Commanditaire : Commune  
Partenaire : ADIA

Mission : Le site bénéficie d'une partie du coteau. C'est un véritable atout, car il va permettre de cheminer du point haut, l'étang, au point bas, la place de la mairie, tout en profitant de la vue imprenable sur la commune et plus largement sur la plaine de l'Ain. De plus, ce projet articule différents lieux de vie importants comme l'école, la place, la mairie, la bibliothèque... et vise à en créer de nouveaux s'appuyant sur un parcours dans la pente. L'objectif de la mission confiée au CAUE de l'Ain, est d'imaginer le futur de ces espaces afin de profiter du paysage de Bourg-Saint-Christophe et accompagner son évolution en fonction des attentes des habitants et de leurs nouveaux usages.





## Réflexion sur le schéma d'orientation pour le PLU

Commanditaire : Commune

Mission : Sur la base des réflexions du CAUE de l'Ain concernant l'évolution des différents secteurs futurs d'habitat, il s'agit d'intégrer et d'adapter ces éléments dans le cadre des orientations d'aménagements du PLU.

## BRESSOLLES

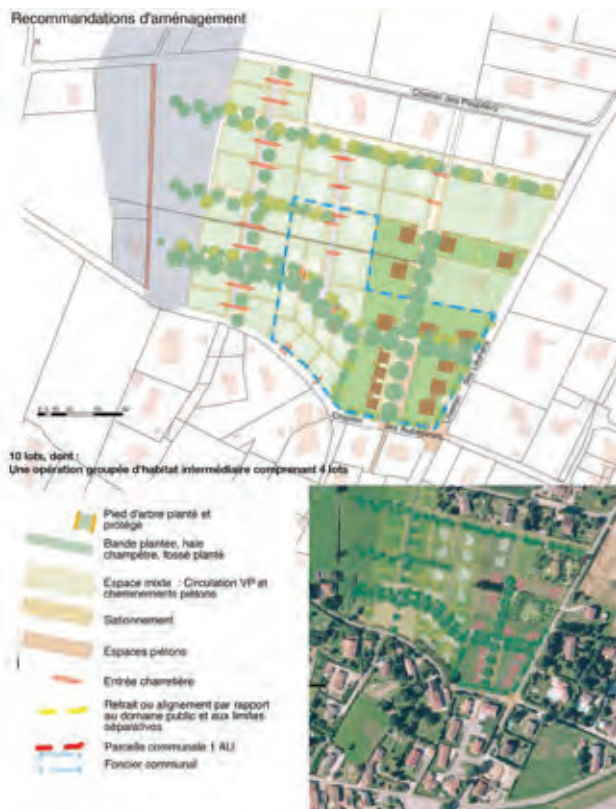


## Evolution du coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite faire évoluer le centre village sur trois thématiques principales : évolution de la mairie, du périscolaire et du terrain communal situé en face de la mairie. C'est dans ce contexte que les élus ont fait appel au CAUE de l'Ain pour mener une réflexion avec des hypothèses d'aménagements permettant de faire évoluer les différents sites de la commune.

## CERTINES



## Opération d'aménagement sur une zone 1AU

Commanditaire : Commune

Mission : La commune possède une parcelle de 6984 m<sup>2</sup> en zone 1 AU dans le secteur des Rippes sur laquelle elle souhaite réaliser un lotissement communal. Cette parcelle se situe entre un lotissement classique, des maisons datant des années 60/70 sur de grandes parcelles et des terres agricoles.

Le souhait de la commune est la création d'un lotissement qui permettrait d'offrir une variété de parcelles, allant de 500 m<sup>2</sup> à 1000 m<sup>2</sup>, répondant à une demande de parcelles de petites et de grandes tailles.

Dans un premier temps, le CAUE de l'Ain a élaboré une approche globale et à grande échelle du site d'étude. Cette démarche a garanti la compatibilité de l'opération d'aménagement avec un projet à plus grande échelle, en terme de trame viaire, piétonne et paysagère. Les actions d'aujourd'hui ne doivent pas entraver les actions de demain. Dans un second temps, des scénarios et recommandations sont élaborés en respectant la vision globale et en proposant d'intégrer une petite opération d'habitat intermédiaire à ce projet.

## CEYZERIAT



### Evolution du site des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite améliorer l'accès des parents aux écoles en créant un parking et un dépose-minute à proximité immédiate des établissements scolaires, sur le site actuel d'une ancienne ferme qui sera démolie.

L'objectif du CAUE de l'Ain dans cette étude était de donner de la qualité à cet espace (végétation importante adaptée au lieu, intégration de murets en pierre, adaptation à la pente) dont la fonction est au départ exclusivement fonctionnelle.

## CHALLEX



### Réflexion sur l'évolution du groupe scolaire

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite développer une réflexion sur l'évolution du groupe scolaire (mise aux normes, surfaces, création de classes supplémentaires) ainsi que la garderie et le restaurant scolaire.

Lors du rendez-vous, la question de la garderie était urgente. Nous avons proposé à la mairie de mutualiser l'espace de motricité avec la garderie.

## CHANAY



### Réflexion sur les orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune

Partenaire : Atelier BDa, Urbanisme et Environnement

Mission : La mission du CAUE de l'Ain était de proposer des orientations d'aménagement pour une zone à urbaniser au centre village, en accord avec le bureau d'étude urbaniste. Les objectifs étaient de créer un quartier et ne pas reproduire un lotissement classique supplémentaire, favoriser la mixité des types de logements donc de la population ainsi que des activités associatives, de services, commerces, et de privilégier les espaces piétons en laissant au maximum la voiture en périphérie des espaces de vie du quartier.



## CHATILLON-LA-PALUD



### Restructuration des locaux de l'école et création d'une nouvelle mairie

Commanditaire : Commune

Mission : Les locaux de la mairie sont devenus inadaptés et l'école compte deux classes dans des bâtiments modulaires déconnectés du reste de l'école. La commune a donc demandé au CAUE de l'Ain de réfléchir à l'implantation d'une nouvelle mairie et de réadapter le bâtiment actuel comme complément de l'école.

## CHEIGNIEU-LA-BALME



### Création d'une place publique

Commanditaire : Commune

Mission : Sur la base d'une problématique d'accessibilité du bâtiment de la mairie, le CAUE de l'Ain a conseillé la commune dans sa réflexion d'aménagement global afin de créer une place publique conviviale et valorisante pour son centre village, un lieu ouvert sur le panorama naturel du Bugey.

## CHEVRY



### Aménagement du centre village

Commanditaire : Commune

Partenaire : Communauté de communes du Pays de Gex, EPFL, FRAPNA, Coopérative Jura Mont Blanc

Mission : La commune souhaite engager une réflexion sur le développement de son centre bourg et inscrire ce projet dans une démarche d'écoquartier. Le projet comprenant à la fois la reconversion de la friche d'une coopérative agricole, ainsi que les secteurs d'extension urbaine à vocation résidentielle et artisanale.

Le CAUE a participé au jury dans le cadre de la procédure de maîtrise d'ouvrage urbain pour l'aménagement du centre-bourg.

## CONFORT



### Réflexion sur l'extension du Tram'Bar

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite développer une réflexion sur l'extension du restaurant-tram.

Le CAUE de l'Ain avait déjà mené une étude qui a abouti à la réalisation du bâtiment par l'architecte M. Collard en 2008. Il développe un plan en demi-cercle dont la partie plate côtoie un wagon aménagé en restaurant. Le bâtiment quant à lui accueille le restaurant avec sa salle à manger, la cuisine ainsi qu'un petit coin de stockage. Enfin, au sud de la construction, on trouve des sanitaires publics et abribus. La mairie souhaite réaliser une petite extension d'un minimum de 6 m<sup>2</sup> pour accueillir une chambre froide.

L'hypothèse a permis de rationaliser les espaces et de faire une proposition simple, sans impacter l'existant, prenant en compte les différentes contraintes du site.

## COURMANGOUX



### Aménagement de la place de Chevignat

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite profiter des travaux de réseaux sur la place de Chevignat pour améliorer l'aspect et la fonctionnalité de cet espace public, avec une volonté de végétalisation de cette place. La commune a demandé les conseils du CAUE de l'Ain pour l'aider dans cette mission.

## CRANS



### Extension du cimetière

Commanditaire : Commune

Partenaires : ADIA - STAP

Mission : La commune possède un patrimoine remarquable: son église gothique Notre-Dame inscrite au titre des monuments historiques. Adossée à la forêt de Chassagne et placée sur un mont dominant un vallon, elle fait partie d'un paysage préservé, où l'organisation de l'espace est la résultante du bon sens. Ainsi depuis le site de l'église, le regard embrasse un paysage harmonieux et apaisant.

Les points de vue sur le lointain, la relation entre la terrasse du cimetière actuel et la prairie alentour, la haie dense cernant le sud de la parcelle, le mur d'enceinte du cimetière, sont autant d'éléments précieux de la composition de l'église et son site.

Dans un souci de respect des lieux mais aussi d'économie, le minimum de terrassement est souhaité, ainsi les tombes sont installées en suivant les courbes de niveaux.

Les couleurs du site, les matériaux d'aujourd'hui participent à la qualité des ambiances. Le projet ira à la plus grande simplicité, en utilisant au maximum des matériaux simples et peu nombreux ainsi que des plantes indigènes.

## CRAS-SUR-REYSSOUZE



### Déplacement du monument aux morts

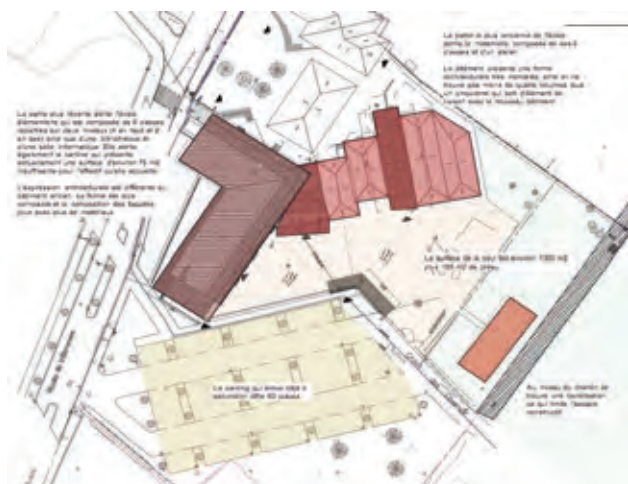
Commanditaire : Commune

Partenaire : BET CIERA

Mission : La commune sollicite le CAUE de l'Ain pour l'aider dans sa réflexion sur le déplacement du monument aux morts, en cohérence avec le réaménagement de la place voisine dite du Marché. Un simple avis sur avant-projet est également requis pour cette place, un avant-projet de réaménagement ayant déjà été établi par un bureau d'étude technique qu'il faut «questionner». Le CAUE fait des propositions de principe, sur la base du choix entériné par le conseil municipal.



## CROZET



## Extension des écoles, de la cantine et du centre de loisirs

Commanditaire : Commune

Mission : La commune de Crozet souhaite répondre à un certain nombre de problématiques liées au fonctionnement de son école élémentaire et aménager un centre de loisirs dans le prolongement du terrain de l'école située dans le centre ancien de Crozet.

L'étude a abouti à une hypothèse d'aménagement qui a permis la mise en place d'un cahier des charges pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre sous la forme d'un marché à procédure adaptée sans remise de prestations.

## CULOZ



## Opération coeur de village : Culoz 2025

Commanditaire : Commune

Mission : La ville de Culoz a missionné le CAUE de l'Ain pour l'accompagner dans une démarche prospective intitulée «Culoz 2025» entre les mois de juillet et octobre 2014. Cette démarche, à laquelle ont été associés différents partenaires et services, met en évidence les potentialités environnementales, paysagères et culturelles de cette cité au bord du fleuve, au pied du Grand Colombier et desservie par une ligne ferroviaire historique. Si l'industrie a toujours été prospère depuis l'arrivée du chemin de fer, il n'en demeure pas moins que le cadre de vie et les loisirs doivent être un élément déterminant du développement de Culoz. Cette démarche aboutira au montage de nombreux programmes en partenariat avec la Communauté de Communes, l'Etat et le département, présentée sous forme d'exposition.

## DIVONNE-LES-BAINS

## Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

Mission : Accompagnement de la commune par une aide à la décision dans le cadre de l'instruction des actes de constructions.

## DRUILLAT



## Réflexion sur les orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune

Mission : L'objectif des orientations d'aménagement sur cette zone 1AU, située dans le village, est de permettre la création d'une zone d'habitat nouvelle qui s'inscrive dans la continuité du coeur de village pour une bonne intégration urbaine et sociale.

Dans son étude, le CAUE de l'Ain a développé cette continuité recherchée, notamment à travers les volumétries des constructions à venir, la densité globale, la répartition des typologies, le traitement de la partie Ouest située en entrée de bourg, la préservation de la végétation existante qui crée des découpages paysagers sur l'ensemble.

## EVOSGES



### Restauration de lavoirs et bacs

Commanditaire : Commune

Mission : Le centre village de la commune d'Evosges est ponctué d'un ensemble d'édifices anciens, qui participent à la qualité de l'ensemble bâti du village. Parmi ceux-ci, plusieurs lavoirs et bacs, en partie endommagés, font l'objet d'un projet de remise en état par la commune.

## FARAMANS



### Evolution des bâtiments communaux

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite faire évoluer deux bâtiments communaux et leurs abords situés au centre bourg. Le premier se situe dans le périmètre scolaire. Il s'agit d'un bâtiment en pisé R+1+Combles qui abrite en rez-de-chaussée des activités scolaires et périscolaires. L'étage, ancien logement, n'est plus occupé, de même que les combles qui ne sont pas aménagés.

Pour ce bâtiment, la commune souhaiterait pouvoir offrir des petits logements locatifs (pour les jeunes du village) à l'étage du bâtiment, en conservant les activités périscolaires au rez-de-chaussée, avec un accès indépendant du périmètre scolaire.

Le deuxième bâtiment se situe sur le site sports-loisirs. Il s'agit d'un bâtiment abritant une salle associative, une cuisine, des rangements, des sanitaires et un petit préau. Ce bâtiment est très utilisé par les associations. L'évolution souhaitée consiste à offrir un préau plus grand permettant d'abriter un nombre plus important de personnes. Plusieurs hypothèses d'extension sont à évaluer.

## FERNEY-VOLTAIRE

### Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

Mission : Accompagnement de la commune par une aide à la décision dans le cadre de l'instruction des actes de constructions.



## GRILLY



### Aménagement coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus de Grilly souhaitent développer une réflexion globale sur différents points à aménager et différentes problématiques que rencontre la commune.

Le centre du village présente un habitat groupé dense où les différentes composantes de l'espace public se confondent parfois (circulation automobile, piétonne, stationnement). Il abrite du patrimoine comme l'église, le lavoir, la mairie. Le centre bourg s'organise autour de deux axes importants : la route de Sauverny et la Grand'rue.

Le village est parcouru par une départementale (RD 15) où le trafic et la vitesse sont importants. Enfin, certains espaces méritent une plus ample réflexion comme la place de l'église, le carrefour avec la départementale la Grand'rue.

## HAUTECOURT-ROMANÈCHE



### Opération coeur de village, centre-bourg de Romanèche

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite mener une réflexion sur la salle des fêtes de Romanèche et ses abords. Cette opération sera aussi l'occasion de valoriser le bourg de Romanèche. Ce hameau pourra bénéficier d'une revitalisation par la réalisation de cette action.

## INJOUX-GENISSIAT



### Réflexion sur l'aménagement du hameau de la Craz

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite réfléchir à l'aménagement des espaces publics du hameau de Craz.

Ce hameau présente un habitat groupé dense où les différentes composantes de l'espace public se confondent (circulation automobile, piétonne, stationnement).

L'étude du CAUE de l'Ain a permis de rationaliser les espaces et leurs usages tout en renforçant l'identité du village. La réflexion a également porté sur certains points particuliers (parvis de l'église, placette, site panoramique) à aménager et à mettre en valeur.

## IZERNORE



### Réflexion sur l'aménagement d'un espace cinéraire

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune d'Izernore a sollicité le CAUE de l'Ain pour aménager et étendre le columbarium du cimetière de la commune. Actuellement, le columbarium est dans un angle du cimetière, dans un espace restreint par ses propres limites et le développement des haies qui consomme petit à petit l'espace intérieur du columbarium. L'implantation des cavurnes est à revoir.

L'étude a permis une réflexion sur l'ensemble du cimetière: son accès, ses allées et son columbarium.

L'aménagement de ce dernier a rendu possible l'intégration de 32 cases, un jardin des souvenirs, de repositionner des cavurnes, avec une prise en compte et une amélioration du cadre paysager, tout ceci adapté à la réglementation en vigueur et s'appuyant sur différentes références. La réflexion a bien sûr pris en compte la proximité du cimetière avec le temple gallo-romain.

## JASSANS-RIOTTIER



### Evolution des abords des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus souhaitent requalifier les abords des écoles et de la mairie. Les objectifs sont de les rendre plus fonctionnels et sécurisés, de mieux les identifier, et de les adapter aux usages.

Le stationnement doit être augmenté, mais pensé en fonction des stationnements existants aux abords proches des équipements (sous-utilisés). Les cheminements doux doivent être bien dimensionnés et évalués à l'échelle du centre. Le site est en pente et les évolutions doivent intégrer et valoriser cette « contrainte ».

Sur la base d'un constat des usages, ayant fait l'objet d'un petit film aux moments de sorties des écoles, différents principes d'évolution sont proposés par le CAUE de l'Ain et permettent aux élus d'avancer sur cette thématique avec l'idée de consultation de paysagistes, sur la base d'un programme bien défini.

## JOURNANS



### Suivi du lotissement «Au bourg»

Commanditaire : Commune

Mission : Un nouveau quartier est en cours d'aménagement dans le prolongement du coeur de village.

Une réflexion de qualité a été menée sur les espaces publics et sur le paysage interne à l'aménagement.

La commune a souhaité qu'un suivi des projets des particuliers et de Dynacité soit réalisé par le CAUE de l'Ain, afin de garantir la valeur attendue au niveau des abords de l'espace public et donc s'assurer de leur qualité et de la cohérence d'ensemble.



## LABALME-SUR-CERDON



## Evolution des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : Une première rencontre entre le CAUE de l'Ain et la commune a eu lieu concernant l'aménagement d'un tènement à proximité des habitations récentes implantées en majorité à l'est de la départementale.

La commune envisage la construction d'une salle polyvalente afin de remédier au manque de surfaces et aux difficultés de mise en conformité des locaux actuels.

## LANCRANS



## Réflexion sur l'aménagement du coeur de village et de ses chemins

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus de Lancrans souhaitent développer une réflexion générale d'urbanisme sur l'évolution de la commune : organisation de la commune, équipements publics, services, espaces publics, liaisons et ZAC de la Folatière.

L'implantation de la commune entre les reliefs du Jura et la vallée de la Valserine lui offre des panoramas qui sont de véritables atouts, mais la rend également très visible dans le paysage lointain. L'étude du CAUE de l'Ain a montré la manière dont le village s'est développé en s'adaptant au paysage et comment les nouvelles constructions devront s'intégrer au mieux.

D'un point de vue urbain, la réflexion est globale : les formes urbaines existantes, les points structurants du village mais également les axes qui composent Lancrans.

La réflexion a également portée sur les espaces publics tels que la place de l'église, le parc situé le long de la Grande Rue à l'entrée sud de Lancrans, le « parvis » de la mairie ainsi que les différents bâtiments structurants de la commune.

## LE-GRAND-ABERGEMENT



## Aménagement de la place du village et du centre-bourg

Commanditaire : Commune

Mission : La commune du Grand Abergement souhaite réaménager la place du village et les entrées du centre bourg. L'objectif de ces aménagements sera la sécurisation du village en offrant un cadre spatial et paysager plus valorisant et en donnant une ambiance piétonne au bourg. Un premier dossier rapide a été réalisé pour assister la commune dans ses demandes de subventions. Dans un second temps, une étude plus approfondie a été menée par le CAUE de l'Ain.

## LOYETTES



### Implantation d'une nouvelle salle d'école

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite créer deux nouvelles salles de classe en préfabriqué (comprenant une salle de repos et des sanitaires) en remplacement du modulaire existant (composé d'une seule salle).

L'implantation envisagée permettrait l'aménagement d'une nouvelle cour de récréation entre l'extension et le réfectoire actuel.

Le CAUE de l'Ain fait des recommandations à la commune pour l'utilisation de volumes simples, sobres et discrets, avec des couleurs sombres pour une bonne intégration dans le paysage bâti existant. D'autres conseils relatifs aux abords de l'extension sont donnés à la commune (revêtement de la cour, accès, clôtures, végétation...).

## MANTENAY-MONTLIN



### Réflexions sur la valorisation et la sécurisation de la traversée du village

Commanditaire : Commune

Partenaires : Ain Tourisme et ADIA

Mission : Les élus de la commune de Mantelay-Montlin souhaitent engager une réflexion sur la valorisation du village, notamment par un nouveau traitement de la traversée du village et son lien avec le camping.

Les cheminements méritent d'être étudiés à l'échelle du territoire de la commune et à celle du coeur de village, dans le but d'être hiérarchisés, améliorés de manière adaptée, ou complétés.

Les élus voudraient profiter de la synergie de trois organismes (Ain Tourisme, l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et le CAUE de l'Ain) pour aboutir à un plan d'ensemble d'actions cohérentes dans l'espace et dans le temps (pas de carte communale, pas de P.L.U.)

## MESSIMY-SUR-SAONE



### Evolution du centre bourg

Commanditaire : Commune

Mission : Après différentes réflexions menées avec les conseils du CAUE, concernant l'évolution d'un îlot en centre village et les secteurs d'extension dans le cadre du PLU, la nouvelle municipalité de Messimy souhaite améliorer le fonctionnement du centre village, et valoriser les différents espaces publics.

Il s'agit de réfléchir à la manière de concilier le fonctionnement automobile (rues à double sens et sens unique, passages prioritaires, stationnement souvent gênant...) et les modes doux en assurant des cheminements confortables, agréables et sécurisés le long des différentes voies du centre.

Les élus souhaitent optimiser et augmenter le stationnement sur les différents espaces publics, tout en préservant et confortant la qualité de ces lieux.

## MEZERIAT



### Aménagement du centre-bourg

Commanditaire : Commune

Mission : La commune sollicite le CAUE de l'Ain pour l'accompagner dans ses réflexions sur le réaménagement du centre village, en intégrant la réalisation de cheminements doux à l'échelle de la commune et le réaménagement d'espaces publics et de voiries à l'échelle du centre bourg.

La commune souhaite une réflexion globale à l'échelle du bourg afin de rendre le village aux piétons. Les élus se questionnent également sur le périmètre d'une zone 30 à mettre en place. Le CAUE accompagne et conseille la commune sur ce projet, à l'échelle du bourg, puis à l'échelle de chaque site.

## MISERIEUX



### Evolution d'une aire de sports-loisirs

Commanditaire : Commune

Mission : Une première rencontre entre le CAUE de l'Ain et la commune a eu lieu.

Les élus souhaitent mener une réflexion sur l'évolution du site sportif et de loisirs du Picou, situé en limite urbanisée du bourg et en limite des terres agricoles. Il s'étend sur deux hectares en bord de rivière.

La commune a pour objectif de faire évoluer ce site avec les conseils du CAUE, en créant un parc naturel de loisirs et un lieu de rencontre intergénérationnel. Une évolution du bâti est également prévue, sur la base d'un programme destiné aux usagers du site (restructuration et déconstruction), en lien avec les futurs aménagements paysagers.



## MOGNEINEINS



### Charte chromatique

Commanditaire : Commune  
Partenaire : STAP

Mission : La commune de Mogneneins a su conserver ses matériaux traditionnels et leurs trames historiques : l'architecture existante témoigne de cette richesse. C'est à ce titre qu'une charte chromatique, destinée à la mise en valeur de ce patrimoine bâti, semble nécessaire et essentielle pour la cohérence de la perception du paysage et la mise en valeur d'un patrimoine sensible. La commune a souhaité entreprendre une réflexion sur l'intégration d'une charte chromatique dans le PLU de la commune. C'est dans ce contexte que les élus ont fait appel au CAUE de l'Ain pour définir un plan d'orientations chromatiques et une palette de teintes d'enduit et de menuiseries, en concertation avec le STAP.

## MONTLUEL



### Evolution d'un parc et château en centre-ville

Commanditaire : Commune  
Partenaire : STAP

Mission : Les élus s'interrogent sur le devenir du site de Bellevue (2,5 hectares). Il s'agit d'un parc arboré de qualité, à proximité directe du centre-ville, situé en AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine).

L'intérêt de ce site est marqué par son parc paysager, avec en particulier la présence de très beaux cèdres qui marquent le paysage à l'échelle de la côte, et du «château».

Le château d'intérêt historique possède un caractère architectural intéressant (grande maison bourgeoise avec une façade principale imposante sur quatre niveaux). Mais le bâtiment est étroit, ce qui contraint en l'état actuel les usages futurs.

Les élus souhaitent une évolution du site avec l'implantation de logements, mais en trouvant le bon équilibre, avec la préservation de ce patrimoine bâti et paysager.

Le CAUE de l'Ain a communiqué à la nouvelle municipalité le travail d'analyse qu'il a déjà réalisé sur ce site, lors d'une réunion où participaient de nombreux partenaires et conseillers.

## MONTMERLE-SUR-SAONE



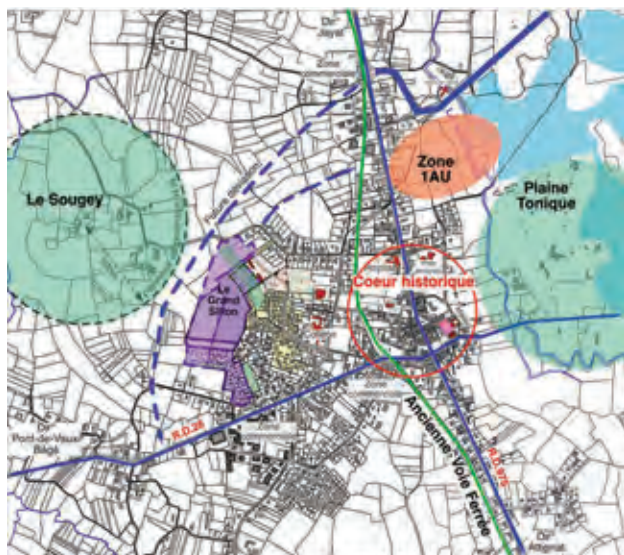
### Evolution d'ilôts communaux et du centre bourg

Commanditaire : Commune

Mission : La nouvelle équipe municipale souhaite mener une réflexion avec les conseils du CAUE de l'Ain, sur le fonctionnement du centre-bourg, avec en particulier l'amélioration et la sécurisation des circulations piétonnes et les conséquences induites sur la circulation automobile et le stationnement.

La première étape consiste à réaménager un îlot communal très central permettant d'offrir du stationnement supplémentaire, mais surtout de prendre en considération l'intégration urbaine, paysagère et les liens modes doux (création de nouveaux espaces publics).

## MONTREVEL-EN-BRESSE



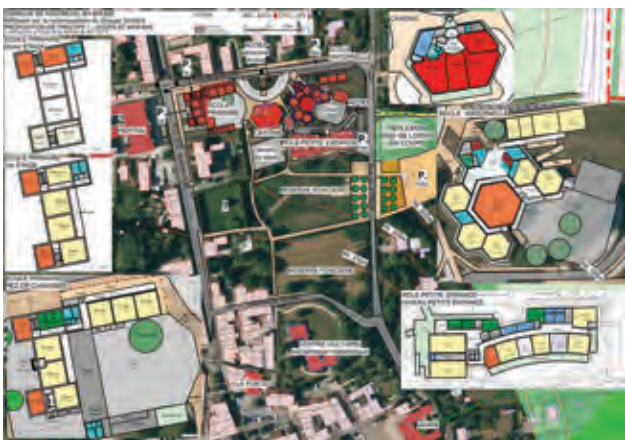
### Atelier paysage et urbanisme, opération coeur de Montrevel-en-Bresse 2030

Commanditaire : Commune

Mission : Montrevel-en-Bresse est une commune qui dispose d'atouts paysagers certains, le long de la rivière de La Reyssouze, au coeur du plateau agricole de la Bresse et de sa zone AOC poulet et crème de Bresse, de notoriété mondiale. Les élus souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour réfléchir sur les fonctions du centre, à l'aide d'une méthode associant élus, décideurs locaux et habitants. Le CAUE de l'Ain propose à la commune la constitution d'un groupe de travail s'inscrivant dans une opération de requalification du centre qui pourrait être intitulée « Montrevel 2030 ».

Plusieurs séances, sous la forme d'ateliers transversaux, de conférence, et de visites d'opérations similaires, traiteront des thèmes suivants :

- 1- Histoire (caractéristiques du coeur du bourg) / Transition énergétique (adaptation économique à l'existant et au neuf)
  - 2- Paysage (exercices en ateliers) / Agriculture (circuits courts)
  - 3- Loisirs / Déplacements domicile-travail / Habitat
- Des scénarios de principe découleront de ces séances et d'un questionnaire remis aux participants.



### Recomposition des emprises et équipements scolaires

Commanditaire : Commune

Mission : Depuis 2013, la commune de Montrevel-en-Bresse s'est tournée vers le CAUE de l'Ain pour réfléchir sur l'évolution du groupe scolaire (primaire et maternelle). Leurs emprises et équipements sont regroupées sur un ensemble de terrains homogènes, au nord du coeur du bourg. Il s'agit de créer un « campus » favorisant les relations entre les temps scolaires et les temps péri-scolaires, et aussi avec les quartiers voisins en développant les déplacements piétons.

Différentes hypothèses ont fait l'objet de réunions de concertation. L'hypothèse finale préserve les écoles pré-existantes tout en les complétant.

## NANTUA



### Réflexion sur la rue du Docteur Mercier

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune de Nantua souhaite développer une réflexion sur l'aménagement de la rue du Docteur Mercier entre l'ancienne gendarmerie et la rue de la gare.

La réflexion menée par le CAUE de l'Ain a repris les principes énoncés dans l'étude sur le coeur de ville (2010) et a pris en compte les récents travaux de la rue du Collège pour proposer une juste redistribution des espaces (circulation, stationnement, cheminement doux) en fonction des usages, dans le but de créer une homogénéité sur l'ensemble du centre de Nantua.



## NANTUA



### Réflexion sur le devenir de l'ancienne gendarmerie

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune de Nantua souhaite développer une réflexion sur le devenir de l'ancienne gendarmerie située à côté de l'école primaire Jean-Louis Aubert, afin de réaménager le carrefour, le parvis de l'école et de créer un point d'appel sur le chemin touristique entre le nouvel office de tourisme et l'abbatiale.

L'étude a permis de rappeler l'importance du bâtiment, tant du point de vue architectural qu'urbain. Différentes propositions d'aménagement ont été faites afin de mettre en valeur le parvis de l'école, du cinéma et d'imaginer une réhabilitation de l'ancienne gendarmerie.

## NATTAGES



### Opération coeur de village

Commanditaire : Commune

Les élus de Nattage aimeraient favoriser le lien social dans la commune, en créant des commerces, des logements intergénérationnels, un bistrot de pays, des locaux pour des artisans. Ils souhaitent aussi que la commune retrouve des liens avec le Rhône. Ils envisagent élaborer un PLU qui permette de mettre en oeuvre ces volontés, avec pour tous leurs projets une participation des habitants.

Le CAUE a réalisé une étude coeur de village en deux volets :

- Un volet paysager visant à déterminer l'identité de la commune afin de la préserver et de la mettre en valeur.
- Un volet bâtiment visant à renforcer le centre bourg existant autour de la mairie-école.



### RandoPaysage

Commanditaire : Commune

le CAUE de l'Ain a organisé une RandoPaysage de 3 km à Nattages.

En vue de l'élaboration du PLU, les objectifs de cette promenade étaient d'inviter les Nattageois :

- à découvrir leur commune sous un angle paysager
- à parcourir les sentiers peu utilisés
- à rencontrer les habitants et les enfants des différents hameaux et les acteurs de leur territoire.
- à sensibiliser les habitants à la préservation du patrimoine bâti des hameaux anciens et du patrimoine naturel (Rhône, haies bocagères, verger, agriculture, arbre remarquable, vigne, etc.)



## PARCIEUX



### Aménagement de terrains pour la commune en coeur de village

Commanditaire : Commune

Partenaires : EPFL

Mission : La nouvelle équipe municipale s'est tournée vers le CAUE de l'Ain pour développer :

- la réflexion sur un nouveau coeur de village, allant davantage vers le sud, comprenant notamment une joujouthèque, une salle d'association et une autre de catéchèse.
- un programme près de la mairie et de l'église, comportant 12 logements locatifs, 4 à 5 logements pour personnes âgées, une salle d'activité communale et la Poste.

Une proposition d'orientation d'aménagement émanant du CAUE sera intégrée à un cahier des charges élaboré par l'EPFL, présent à toutes les réunions et actif dans l'aide à l'acquisition de la parcelle concernée par l'opération. Cela nécessite encore des bases techniques complémentaires (relève de terrain, étude des sols) et risque de déboucher sur une procédure de modification simplifiée du P.L.U.

## PEROUGES



### Evolution d'une ancienne ferme et de ses abords

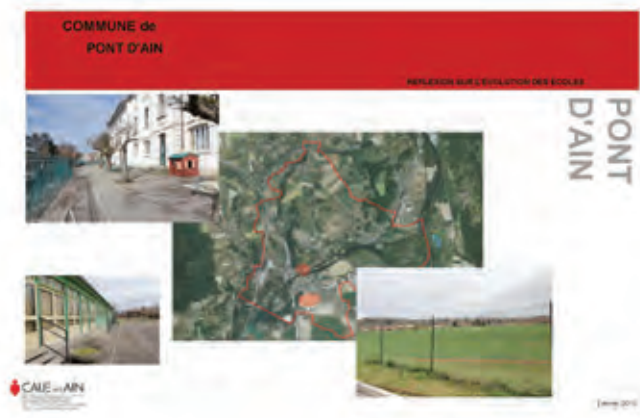
Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune a fait l'acquisition, via l'EPF, d'un tènement de 8000 m<sup>2</sup> comprenant une ancienne ferme, bien placé entre la cité médiévale et le parking du vallon (espace principal de stationnement de la cité, bien intégré dans le site et ayant fait l'objet d'une consultation de paysagistes).

Un premier contact a eu lieu en 2014 avec la commune, pour l'aider dans sa réflexion sur la reconversion de ce site.

## PONT D'AIN



### Evolution des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : La commune compte deux écoles : une école maternelle et primaire au niveau du centre administratif de la commune (mairie, poste, salle des fêtes, garderie périscolaire), et une école maternelle en rive sud, et qui ne peut être étendue (zone rouge du PPRI).

La commune a entrepris un projet de création de ZAC avec 490 logements, en rive sud aux Maladières. Une réserve foncière est prévue dans cette ZAC pour la création d'un nouveau groupe scolaire, non loin du collège et des équipements sportifs.

La commune a demandé une étude au CAUE afin :

- d'évaluer l'impact urbain du maintien ou de la suppression de l'école du centre sur l'évolution de la commune.
- d'examiner les possibilités d'évolution de l'école du centre
- d'étudier, à l'échelle urbaine, les liens entre les deux rives et aussi ceux avec la rivière d'Ain, par la création d'une passerelle qui favorisera les cheminements doux, et permettra à Pont d'Ain de renforcer ses liens avec sa rivière.

## POUGNY



### Réflexion sur aménagement du coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite développer une réflexion générale d'urbanisme sur son évolution : organisation de la commune, équipements publics, services, espaces publics, liaisons...

Différentes problématiques se posent à la commune. Cette dernière a déjà entrepris une réflexion autour d'un bâtiment qui abriterait différentes fonctions (mairie - salle des fêtes) mais qui a comme principal inconvénient de morceler davantage la structure urbaine de la commune.

Le CAUE a développé une étude avec une analyse globale de la commune permettant de définir son identité et a fait des propositions sur l'organisation des différents équipements de la commune.

## PORT



### Réflexion sur le lien entre le village et la nouvelle opération à l'entrée sud de la commune

Commanditaire : Commune

Partenaire : Semcoda

Mission : La commune de Port souhaite aménager un terrain d'environ 2,5 ha situé à l'entrée sud de la commune, entre la RD 1084 et la salle polyvalente. Le site se trouve sur la liaison entre le bourg et les quartiers d'habitation, dans la continuité du centre du village (mairie, église, ancienne halle devenue l'Hacienda). Le projet a pour objet la réalisation, dans une première phase, de 70 logements dont 40 destinés aux seniors. La SEMCODA porte la maîtrise d'ouvrage et les architectes Dosse et Delers, la maîtrise d'oeuvre.

L'étude du CAUE de l'Ain a permis de mettre en valeur l'importance du carrefour comme centre du village mais également de repenser l'entrée sud de la commune ainsi que le traitement de sa voie structurante.

## RANCE



### Evolution du centre-bourg

Commanditaire : Commune

Mission : La nouvelle équipe municipale souhaite mener une réflexion sur l'évolution du secteur au nord-ouest du centre village, par de l'habitat et différents équipements communaux (salle des fêtes, implantation d'un city-stade et évolution du cimetière). Elle aimerait organiser les cheminements et les liens entre ces différents équipements.

La commune sollicite CAUE de l'Ain pour l'aider dans cette réflexion.

## RIGNEUX-LE-FRANC



### Evolution du village

Commanditaire : Commune

Partenaire : EPF

Mission : La commune voudrait maîtriser l'évolution du centre village et de ses abords proches.

Côté ouest, une acquisition via l'EPF doit permettre l'implantation d'une petite opération de logements collectifs avec des activités en rez-de-chaussée. La future opération offrira une nouvelle image plus dense et plus animée (commerces) le long de l'axe principal.

Côté est et nord, sur des secteurs constructibles définis au PLU, il s'agit de définir des principes d'évolution et des formes d'habitat en cohérence avec le bâti villageois et les opérations existantes. Cette réflexion intègre les voies automobiles et les modes doux, tout en préservant les perspectives paysagères dans un environnement vallonné de qualité.

Par ailleurs, des locaux à nouveau disponibles à étage d'un bâtiment scolaire, suite à une restructuration des écoles, doivent trouver un nouvel usage en tenant compte en particulier des problèmes d'accessibilité.

Le CAUE de l'Ain est missionné pour réfléchir sur ces évolutions.

## SAINT-ANDRE-DE-CORCY

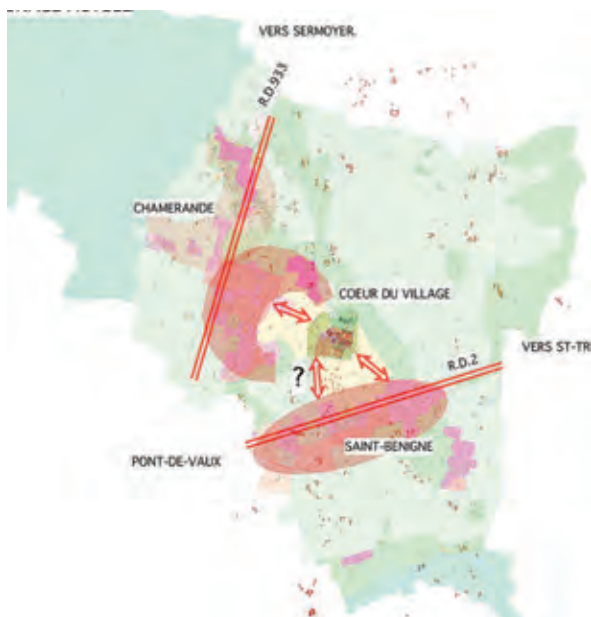


### Evolution du secteur mairie

Commanditaire : Commune

Mission : Le centre bourg est en pleine mutation avec la réalisation en cours ou future, de nombreuses opérations immobilières. Les conséquences sur le fonctionnement urbain doivent être maîtrisées (augmentation du trafic automobile, du stationnement, continuité des cheminements doux, évolution des espaces publics, valorisation des bâtiments publics, liens avec la gare, etc). La réflexion du CAUE de l'Ain propose des hypothèses évolutives sur ces bases.

## SAINT-BENIGNE



### Réflexion sur l'extension du restaurant scolaire et de la mairie

Commanditaire : Commune

Partenaires : ADIA

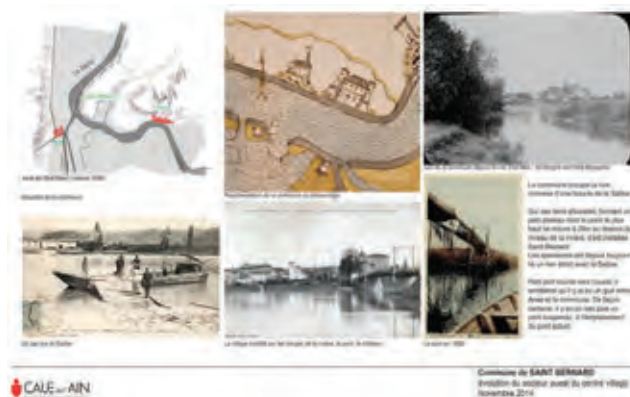
Mission : La commune de Saint-Bénigne a sollicité le CAUE de l'Ain pour réfléchir sur le réaménagement de l'école et de la mairie actuelles. L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) qui traite des aspects programmatiques, est associée à cette démarche.

Principales attentes de la mairie :

- étendre la capacité actuelle de la restauration scolaire, dans un délai de deux ans environ,
- améliorer la capacité d'accueil de la Mairie, dans un délai de cinq ans environ
- forte volonté d'équipement à caractère environnemental (circuit court, chaufferie)
- vérifier la qualité esthétique des façades sur espaces publics.



## SAINT-BERNARD



### Aménagement en bord de Saône

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune occupe la rive convexe d'une boucle de la Saône. Sur ces terres alluviales, formant un petit plateau au dessus du niveau de la rivière, s'est installée Saint Bernard. Les spinosiens ont depuis toujours créé un lien étroit avec la Saône.

Aujourd'hui la commune semble avoir tourné le dos à un de ses précieux atouts la Saône. Une série d'écrans visuels, constitués surtout d'arbres et de haies divers, bloque les vues sur la rivière et sa ripisylve. De plus les accès au chemin de halage ne sont pas valorisés.

L'ensemble de l'étude du CAUE de l'Ain vise à mettre en adéquation, les envies d'équipements supplémentaires de la commune et la plaine alluviale de la Saône, tout en portant une attention particulière au(x) paysage(s) de ce site exceptionnel.

## SAINT-DENIS-LES-BOURG



### Pour une démarche participative au coeur de Saint-Denis-les-Bourg

Commanditaire : Commune

Mission : Dans le cadre de la requalification du centre ville, et dans le but de lutter contre l'étalement urbain, une réflexion a récemment été engagée par les élus de Saint-Denis-les Bourg sur l'avenir d'un îlot situé entre la mairie, l'église et le pôle socio-culturel.

Cette réflexion a mis en avant l'intérêt de faire valoir l'esprit « village » du coeur de la commune. Ainsi, il a été retenu d'y développer un habitat dense, mais profitant des caractéristiques propres à l'habitat individuel, à l'attention de primo-accédant en priorité.

En tous ces points, il semble que le thème de la mutualisation des services constitue la clé de voûte du projet de quartier. Dans ce contexte, une action favorisant une démarche participative pourrait se révéler efficace à tous les niveaux :

- une opération d'habitats (ancienne ferme donnant sur la rue du village, et bâtis neufs)
- un restaurant adapté à ce contexte pouvant profiter de l'ancienne ferme située près du chevet de l'église, de type associatif,
- le stationnement, le réseau de chaleur, les cabanes à vélos ou à jardins sont autant de thèmes qui pourraient être abordés par ce groupe

Le CAUE de l'Ain propose de promouvoir cette démarche participative locale à l'aide de :

- une assistance auprès des futures familles susceptibles d'être intéressées
- un comité de pilotage, garant du bon respect des étapes

## SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

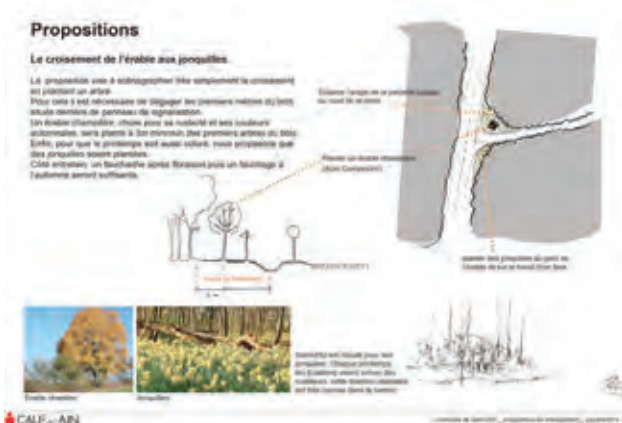


## Evolution d'équipements publics au centre village

Commanditaire : Commune

Mission : Différentes salles communales sont mises à disposition des associations locales. La maison des sociétés, située en centre village, constitue un ensemble de salles très utilisées, mais qui manque de fonctionnalité et ne correspond plus à certains usages : souhait de salles de tailles moyennes et grandes avec une modularité permettant de s'adapter en fonction des besoins. Le CAUE de l'Ain apporte ses conseils à partir d'une analyse du site, du bâti existant et de son contexte, ainsi qu'une aide à l'élaboration d'un pré-programme, et à la définition d'hypothèses de faisabilité.

## SAINT-ELOI



## Entrée communale

Commanditaire : Commune

Mission : La demande de la commune concerne la croisée de la départementale D22 et la route de la croix blanche permettant de rejoindre le coeur du village. L'objectif est d'apporter une attention particulière à ce croisement afin de signifier que l'on arrive au village.

La proposition vise à scénographier très simplement le croisement en plantant un arbre. Pour cela il est nécessaire de dégager les premiers mètres du bois situés derrière de panneau de signalisation. Un érable champêtre, choisi pour sa rusticité et ses couleurs automnales, sera planté à 3m minimum des premiers arbres du bois. Enfin, pour que le printemps soit aussi coloré, nous proposons que des jonquilles soient plantées

## SAINT-ETIENNE-DU-BOIS



## Mission d'assistance globale

Commanditaire : Commune

Mission : Saint-Etienne-du-Bois est une commune de 2465 habitants. Le SCOT classe la commune comme un pôle structurant bien qu'elle conserve une activité agricole importante. Elle est située à 10 kilomètres de Bourg-en-Bresse avec une bonne accessibilité depuis et vers la ville centre.

La commune connaît une forte croissance avec différents projets en cours. Les élus souhaitent pouvoir conserver les qualités paysagères et bâties du bourg et du territoire communal. Ils aimeraient pouvoir faire appel au CAUE de l'Ain pour les autorisations de construire et d'aménagement, de manière plus systématique sur les projets des particuliers et des promoteurs, le plus en amont possible du dépôt des autorisations.

## SAINT-JEAN-DE-GONVILLE



### Réflexion sur l'aménagement de la rue de l'église

Commanditaire : Commune

Mission : La commune de Saint-Jean-de-Gonville veut réfléchir à l'aménagement de la rue de l'église.

Le centre du village présente un habitat groupé dense où les différentes composantes de l'espace public ont tendance à se confondre (circulation automobile, piétonne, stationnement). La rue de l'église ne déroge pas à cette règle.

La réflexion a permis de redéfinir ce qui constitue le centre ancien du village et la nécessité de mettre en valeur ce qui est son identité par une rénovation appropriée de ses voiries et la mise en valeur de son patrimoine. L'étude du CAUE de l'Ain a, par la suite, servi de cahier des charges au maître d'oeuvre M. Ducret (géomètre).

## SAINT-MARCEL-EN-DOMBES



### Evolution d'un îlot au centre village

Commanditaire : Commune

Mission : Dans le cadre de la modification du PLU, les élus ont fait appel au CAUE de l'Ain pour mieux appréhender l'évolution possible d'un secteur situé à proximité directe du centre village entre l'ancien bourg au nord et la salle des fêtes au sud.

Ce secteur concerne une superficie réduite, dans une forme triangulaire. Il faut prendre en compte diverses contraintes: impact sur la silhouette de l'entrée du village, accroche au bâti proche (maison individuelle et petit collectif contigu), façade sur la RD (nuisances sonores) et accès.

Les hypothèses proposées servent de base à l'élaboration des orientations d'aménagement du PLU.

## SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY



### Analyse d'une ville en devenir

Commanditaire : Commune

Partenaires : Communauté de communes, DDT, Conseil Départemental

Mission : La commune est beaucoup traversée, sa situation de couloir est une contrainte mais aussi une force. Il s'agit d'arriver à inviter les touristes à s'arrêter et d'offrir aux habitants plus d'accès à leur paysage bugiste. Aujourd'hui, la commune cherche un cap, une nouvelle image pour Saint-Rambert-en-Bugey.

L'étude du CAUE de l'Ain vise donc à montrer que l'on peut capitaliser sur le grand paysage offert à Saint-Rambert.



## SAINT-SULPICE



### Réflexion sur le coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : La commune de Saint Sulpice a sollicité le CAUE de l'Ain car elle souhaite mener une réflexion sur la mise en valeur de son coeur de village par différents aménagements ou réaménagements possibles, et l'affirmation du patrimoine local. La commune est dans un contexte de progression démographique, malgré un SCoT contraignant.

Différentes idées ont été émises :

- un éventuel nouveau lieu de rencontre
- un ensemble distinct du village comprenant mairie, salle des fêtes, jeux, logement
- de véritables cheminements
- un patrimoine bâti et paysager caractéristique de la Bresse.

## SAINT-TRIVIER-DE-COURTES



### Réflexion sur le coeur de village et de ses abords et pour un schéma d'aménagement sur le quartier de la Jeanne

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP et PPA

Mission : La mairie de Saint-Trivier-de-Courtes a sollicité le CAUE de l'Ain pour avoir des conseils sur différents avant-projets en cours. Le CAUE de l'Ain propose d'ébaucher une véritable vue d'ensemble dans le cadre d'une réflexion avec les élus, sur la base des avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'objectif est aboutir à un schéma d'aménagement global, notamment en vue d'une restructuration urbaine partielle du coeur de village et d'extensions périphériques raisonnées dans une démarche de type Approche Environnementale de l'Urbanisme pour la commune (Quartier de la Jeanne à l'ouest du territoire).



### Aménagement des abords de l'église et traitement du mur du jardin du presbytère et ses alentours

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : Depuis 2011, la Mairie de Saint-Trivier-de-Courtes a sollicité le CAUE de l'Ain à propos de différents avant-projets en cours.

Aménagement des abords de l'église : depuis 2011, différentes versions d'aménagements ont été développées pour le chevet de l'église (classée). L'idée persistante soutenue par les élus a été de permettre à la symphonie de jouer sur un emplacement plus adéquat qu'actuellement. La dernière version est caractérisée par un « théâtre » de verdure, profitant d'un creux pré-existant.

## SAINTE-JULIE



### **Modification de la façade principale de la mairie**

Commanditaire : Commune

Mission : Dans le cadre de la mise en accessibilité des locaux de la mairie, la commune de Sainte-Julie souhaite réaliser une avancée de toiture pour abriter la porte d'entrée. Elle fait appel au CAUE de l'Ain pour avoir des conseils sur le dessin du auvent projeté.

## SAVIGNEUX



### **Evolution du secteur sud-est du centre village**

Commanditaire : Commune

Mission : Dans le cadre de la révision du PLU, les élus souhaitent maîtriser l'évolution du secteur sud du village dans le prolongement d'équipements communaux (écoles, salle des fêtes).

Le CAUE de l'Ain, sur la base d'un programme défini par les élus et d'une analyse du site (et de ses atouts paysagers en particulier) propose des schémas d'évolution avec des variantes de densités et de typologies d'habitat, intégrant l'évolution des espaces publics existants.

Des perspectives de développement à plus long terme sont évoquées.

## SERVIGNAT



### **Extension de la salle polyvalente et le réaménagement de la mairie**

Commanditaire : Commune

Mission : A la suite d'un rapport de diagnostic accessibilité aux personnes handicapées, effectué par l'APAVE, les élus ont souhaité réfléchir sur d'éventuelles anticipations de nouveaux besoins. Ils sollicitent le CAUE de l'Ain pour les aider dans cette réflexion afin de mieux prévoir les futures améliorations en terme d'accessibilité. Cela concernera l'actuelle mairie, la salle des fêtes, et l'ancienne cure désormais disponible.

## SONGIEU



### **Création d'une mairie et d'un hangar communal**

Commanditaire : Commune

Mission : La commune de Songieu a fait appel au CAUE de l'Ain pour réfléchir à l'aménagement d'un terrain communal pour la construction d'un hangar de stockage pour les services techniques, d'une mairie, de stationnements, d'une desserte et d'un espace public associé. Le site se situe au coeur du centre village. De cette réflexion découlent différentes observations qui orientent le projet.

Une procédure adaptée pour la maîtrise d'oeuvre a été lancée en 2014.

# THOISSEY



## Façades des bâtiments HLM

Commanditaire : Commune

Mission : Le projet consiste à rénover la façade de deux bâtiments de logements afin de les revaloriser. L'objectif de la mission du CAUE de l'Ain est de choisir les teintes appropriées à l'architecture et le paysage urbain environnant. Le choix de teintes se définit sur la base de l'harmonie créée par les façades urbaines, et selon la charte chromatique de la commune. Cette palette nous permet d'associer les teintes proposées, afin de pouvoir redonner aux bâtiments une dimension architecturale et urbaine.

# TREFFORT-CUISIAT

Commune de  
TREFFORT-CUISIAT

Etude charte chromatique  
Etat actuel

reportage  
photographique  
Ambiance colorée

CAUE de l'Ain  
24 Février 2015

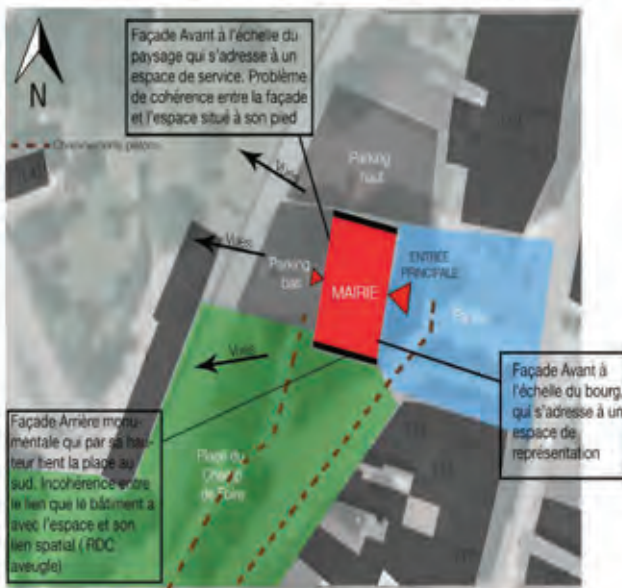


## Réactualisation du nuancier communal

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a souhaité modifier son nuancier chromatique. C'est dans ce contexte que le CAUE de l'Ain s'est chargé de réactualiser, en accord avec les élus et le personnel technique de la commune, les teintes à supprimer, et d'autres à ajouter, en harmonie avec le nuancier actuel.

## SCHEMA D'ORIENTATION ET LIEN A LA VILLE ET A L'ESPACE PUBLIC



## Réaménagement du bâtiment de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a sollicité le CAUE de l'Ain afin qu'il l'assiste dans son projet de réaménagement du bâtiment de la mairie. Une première étude a déjà été menée sur l'évolution du bâtiment par le CAUE en 2011, la commune souhaite que l'on porte un nouveau regard sur ce bâtiment et son évolution.

La commune désire une assistance sur trois points :

1. Notre perception du bâtiment et nos recommandations sur son évolution
2. L'organisation d'une réunion publique d'information (qui permettront de recueillir les attentes des habitants et associations sans pour autant prendre la forme d'une réelle concertation).
3. Elaboration du programme de réaménagement et mise en place de la procédure de marché public de consultation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre.



## TREFFORT-CUISIAT

Document 1 Variante 1 : Le choix des teintes peut être compliqué, surtout quand on a des contraintes de couleur imposées par le maître d'ouvrage.



### Recommandation pour le choix des teintes de façades du Foyer Mousseron

Commanditaire : Commune  
Partenaires : Cabinet d'architectes Strates

Mission : Le foyer Mousseron est un foyer pour personnes âgées. Le rez-de-chaussée accueille des activités inter-générationnelles: foyer pour personnes âgées, relais d'assistance maternelle, et locaux professionnels d'un kinésithérapeute (activité libérale indépendante du foyer). Des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée sont en cours. Parallèlement la commune a programmé la réfection des façades, c'est à ce titre qu'elle a sollicité les recommandations du CAUE de l'Ain.

## TREVOUX



### Conseils chromatiques

Commanditaire : Commune  
Partenaire : STAP

Depuis de nombreuses années, le CAUE intervient à la demande de la commune pour des conseils couleurs de façades dans le périmètre ZPPAUP de la commune.

## VANDEINS



### Deux lotissements en coeur de village

Commanditaire : Commune

Mission : Les terrains situés près de la mairie ont fait l'objet de la création de deux lotissements. Les élus se tournent vers le CAUE de l'Ain car ils souhaitent avoir une aide pour réfléchir aujourd'hui sur davantage d'espaces communs dégagés à l'embouchure sud de ces lotissements (logements locatifs Logidia), ainsi que sur les abords directs de la mairie et de l'école primaire. Par extension, ils souhaitent également mieux profiter de parcelles situées près de l'église.

Le CAUE indique qu'il a déjà travaillé sur une réflexion au début des années 2000. Cette étude insistait sur l'intérêt de créer une véritable « dorsale » piétonne, large, reliant le nord de l'église aux terrains de sports, eux-mêmes situés près de la mairie.

## VIRIEU-LE-GRAND



### **Aménagement d'espaces publics en centre bourg**

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

Mission : La commune possède un riche passé. Il est composé d'un bourg ancien préservé, comportant plusieurs bâtiments remarquables, dont trois bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques. En plus de ses qualités architecturales, le village offre des vues privilégiées sur le paysage environnant. C'est dans ce contexte que la commune fait appel aux compétences du CAUE de l'Ain pour mettre en place plusieurs projets d'aménagements localisés sur trois zones principales.

# Conseil aux intercommunalités

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTREVEL-EN-BRESSE



### Base de loisirs

Commanditaire : Communauté de communes  
Partenaires : Traces TPI, bureau d'études  
ARTER, Ain Tourisme

Mission : C'est à partir de 2011 que la communauté de communes de Montrevel-en-Bresse se tourne vers le CAUE de l'Ain pour élaborer une synthèse dessinée et écrite en vue d'un schéma de réaménagement de sa base de loisirs, les besoins étant nombreux : nouvel accueil, nouveau restaurant, nouvelle maison des sports, création d'une salle indoor, redéploiement des zones de stationnements. L'enjeu de cet exercice consiste davantage à relier le bourg de Montrevel-en-Bresse à la base elle-même, en en faisant un véritable « aqua-quartier ».

Les élus des communes concernées (Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Jayat), les responsables des services techniques administratifs et techniques se sont régulièrement concertés pour ce faire. Un cahier des charges a été ainsi rédigé pour choisir un bureau d'étude qui a aujourd'hui réalisé un schéma de référence. Un concours va être organisé.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



### Réflexion sur le gymnase de La Chanal et sur les pratiques sportives

Commanditaire : Communauté de communes

Mission : Cette intercommunalité a deux gymnases intercommunaux et envisage de transférer à l'échelon intercommunal, la compétence d'un troisième gymnase implanté à Miribel La Chanal. Pour cet équipement la question de son devenir se pose.

La définition du programme de ce troisième gymnase est essentielle : elle nécessite une réflexion sur la thématique du sport, au sens large du terme et à l'échelle de la communauté de communes, voire au-delà.

La communauté de communes sollicite le CAUE de l'Ain pour l'aider dans sa réflexion.

A partir d'une analyse et d'un recensement des besoins sportifs, effectués par chaque commune, le CAUE propose de faire une synthèse à l'échelle intercommunale et de définir un pré-programme pour le futur équipement, en lien avec les élus et les services de la communauté de communes.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TREFFORT EN REVERMONT



### **Gymnase intercommunal à Saint-Etienne-du-Bois**

Commanditaire : Communauté de communes  
Partenaire : Agence Mégard architectes

Mission : Accompagnement préalable pour la préparation du concours d'architectes

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC DE NANTUA (CCLN)



### **Tour du lac**

Commanditaire : Communauté de communes  
Partenaires : Verdi Ingénierie et Garance Paysage

Mission : Accompagnement dans le cadre du suivi de l'étude du Tour du lac réalisé par le CAUE en 2009 et développé par Verdi Ingénierie et Garance Paysage.

Participation au comité de gestion et à l'analyse de différents projets.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHALARONNE CENTRE

### **Cahier d'architecture et de paysage**

Réunions en vue de la réalisation d'un cahier d'architecture et de paysage du secteur, destiné aux candidats à la construction, s'inscrivant dans la nouvelle organisation de l'instruction des autorisations de bâtir.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIÈRES



### **Suivi chromatique de la zone d'activités Visionis dans le cadre d'une convention**

Le CAUE intervient à la demande de la communauté de communes pour des conseils chromatiques dans la zone d'activités Visionis.

# SCoT- Schéma de Cohérence Territoriale

## SCOT BOURG-BRESSE-REVERMONT

### **Paysage et révision du SCoT Bourg Bresse Revermont**



Une mission d'accompagnement a été confiée au CAUE par le Syndicat Mixte Bourg Bresse Revermont qui a engagé la révision de son SCoT. Il souhaite faire figurer de façon explicite une approche paysagère dans son diagnostic et dans ses préconisations, voire prescriptions. Pour faire suite au travail qui avait été réalisé en 2013, le CAUE a mené plusieurs actions complémentaires, dont certaines de manière originale avec l'organisation d'une RandoSCoT. La Convention Européenne du Paysage ratifiée par la France en juillet 2006 précise que le paysage «désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.» Pour répondre à cette exigence nouvelle, le CAUE a proposé au Syndicat d'organiser une journée de terrain, un itinéraire en car auquel ont participé une trentaine d'élus.

Cette RandoSCoT, qui s'est déroulée le 9 juillet 2014, a permis de parcourir et de mieux percevoir les paysages du territoire. Cet itinéraire avait fait l'objet d'une préparation pour reconnaître les itinéraires et prévoir des haltes pour des lectures de paysages ou rencontrer des acteurs locaux: représentants des contrats de rivière, ou de tel organisme comme l'ONF, Cap 3B Aménagement... Une vidéo a été réalisée pour retranscrire cette journée.

En octobre 2014, le CAUE de l'Ain a présenté en Commission un cahier de perceptions et de préconisations paysagères, mettant en avant les spécificités du territoire: place de l'eau, importance de l'agriculture... Elles ont été prises en compte dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable exposé à tous les élus lors d'un séminaire transversal en décembre 2014, avant d'être traduites dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du projet de révision.

# Conseil au Département

Des conseils ont été donnés, à la demande du Conseil Général, sur les thèmes suivants :

## Campings et bases de loisirs :

**Villieu-Loyes-Mollon**

Implantation d'Habitations Légères de Loisirs

**Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse**

Implantation d'Habitations Légères de Loisirs à la base de loisirs «Plaine Tonique»

**Communauté de communes du Canton de Chalamont**

Construction d'un bâtiment modulaire de sanitaires au camping de La Nizière à Saint-Nizier-le-Désert

## Constructions industrielles :

**Blyes**

Extension d'un bâtiment industriel

**Communauté de communes de Saint-Trivier de Courtes**

Transformation d'un ancien garage

**Communauté de communes du Canton de Chalamont**

Construction d'un bâtiment industriel à Chalamont

## Commerces :

**Ars-sur-Formans**

Commerce en centre village

**Saint-Trivier-de-Courtes**

Vitrine commerciale

## Patrimoine départemental :

**Musée départemental de Treffort-Cuisiat**



Mise en accessibilité du Musée du Revermont à Cuisiat

Après le bâtiment du musée du Revermont en grande partie accessible aux handicapés, le Conseil Départemental souhaite maintenant accessible le potager et le verger du musée.

**Chalet de la Chenaillette à Mijoux**

Réhabilitation du chalet d'alpage dans la réserve du Haut Jura. Visite sur place avec les services Nature et Biodiversité et le Parc Régional du Haut-Jura. Bâtiment de grand intérêt architectural.



# ATLAS DES PAYSAGES DE L'AIN



Durant la fin d'année 2014, à la demande du Conseil Général de l'Ain, le CAUE a réalisé un état des lieux de l'atlas des paysages de l'Ain et des atlas des paysages de France.

L'objectif a été d'élaborer un cahier des charges visant à la refonte de l'atlas existant afin de l'améliorer et d'en faire un véritable outil de partage de connaissance orientant l'action.

## SCHÉMA DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



### Comité départemental «Zones humides»

Le CAUE a participé au Comité de pilotage Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain le 8 décembre 2014.

Le CAUE a été associé à cette démarche dès l'origine en réalisant les études paysagères préalables à la définition, à la délimitation et au programme de gestion de ce site à destination des élus.



### Les Haies

Le CAUE de l'Ain a participé au groupe de travail réunissant les acteurs du territoire pour la conception des dispositifs d'aides en faveur des haies. Il s'agissait de mettre en œuvre l'action 2.4.3 du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles : « Développer la plantation de haies bocagères et la valorisation en bois-énergie ».

Le CAUE a proposé une action pédagogique avec la mise à disposition des expositions déjà réalisées sur ce sujet et figurant à son catalogue afin d'organiser des animations dans les collèges.

À l'invitation du Conseil général, le CAUE a également participé à une journée technique «Le bocage bressan, un patrimoine qui a de l'avenir» à Saint Usuge en Saône et Loire.

# Espaces naturels

AGEK



## Site classé de la grotte de Corveissiat

Il y a une vingtaine d'années, le CAUE a travaillé avec la Commune de Corveissiat pour sortir de l'abandon le site classé de la grotte située en contrebas du village. Un plan de gestion a été établi avec un programme d'actions géré depuis par l'AGEK. Les abords de la grotte ont été mis en valeur, des visites de découvertes organisées tout en veillant à la protection des chauve-souris et au milieu naturel, en lien avec Natura 2000. En 2014, la grotte et ses abords ont été labellisés « Espace Naturel Sensible » par le Département de l'Ain. À ce titre le programme d'actions fait l'objet d'une évaluation afin de confirmer les actions du plan de gestion actuel ou de définir de nouveaux objectifs. Ce projet a été présenté au Comité de pilotage du 18 mars 2015. Le CAUE était présent et sera associé à cette démarche d'évaluation.

## NATURA 2000



## Site Natura 2000 du Revermont et des Gorges de l'Ain

Le CAUE a participé au Comité de pilotage Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain le 8 décembre 2014. Le CAUE a été associé à cette démarche dès l'origine en réalisant les études paysagères préalables à la définition, à la délimitation et au programme de gestion de ce site. à destination des élus.

## PNR DU HAUT-JURA

## Commission architecture patrimoine energie

Le CAUE a participé à la commission mise en place par le PNR du Haut-Jura sur la politique du parc en matière d'architecture durable, de patrimoine bâti et de performance énergétique des bâtiments.

# Contrats de rivières



Le CAUE fait partie des Comités de rivière qui accompagnent le programme d'actions de plusieurs contrats de rivière. En 2014, le CAUE de l'Ain a participé aux Comités de rivière de l'Albarine, de l'Ange-Oignin, de la Reyssouze et de la Veyle. En siégeant dans ces instances, le CAUE peut apporter des conseils ponctuels, engager des partenariats et en tout état de cause rester informé des problématiques particulières qui lui sont utiles dans ses missions de conseil

# Actions auprès de l'Etat

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES



## La Densification Douce Maîtrisée

Le CAUE a engagé un partenariat avec la Direction Départementale des Territoires (avec l'appui du CEREMA) pour conduire une expérimentation autour de projets de densification douce. Une première étape a permis de préciser le cadre de ce partenariat en testant une approche plutôt théorique du « potentiel de densification » dans un certain nombre de communes.

Des visites complémentaires de terrain ont montré qu'on ne pouvait s'intéresser seulement à des possibilités de division parcellaire, mais qu'il fallait intégrer la réflexion dans un projet urbain et les problématiques plus larges d'évolution de l'habitat individuel. Il s'agit aussi de concilier les initiatives privées avec une véritable urbanité.

Il a alors été décidé de lancer un appel à projet pour retenir 3 communes. Le jury associant le Conseil Départemental, l'EPF, l'Association des Architectes de l'Ain, la Chambre des notaires de l'Ain, la Chambre Syndicale des Géomètres Experts de l'Ain, a sélectionné les communes de Bourgen-Bresse (quartier des Vennes), Prévessin-Moëns et Thil avec lesquelles le travail s'engage. Cette expérimentation durera 2 ans. Les projets s'inscriront dans une démarche participative en envisageant comment adapter le règlement d'urbanisme et la manière de concevoir le logement individuel et la densité.

## Participations aux réunions de groupes techniques pour les opérations urbaines (GTOU)

### Ecoquartiers

Le CAUE de l'Ain a siégé avec le CAUE de l'Isère à la Commission Régionale de labellisation Ecoquartiers qui a eu lieu à Lyon le 2 octobre 2014.

Ce label concerne des projets exemplaires dans leur démarche : transversale et concertée, elle prend en compte le cadre de vie et les usages, l'inscription dans un territoire et le souci de promouvoir un développement écologiquement responsable.

Suite à cette commission, les projets ont été examinés au niveau national. Parmi les 72 opérations distinguées, 19 projets ont été labellisés « EcoQuartier » dont 1 en Rhône-Alpes : Blanche Monier à Grenoble. 53 projets ont été diplômés « Engagé dans la labellisation » dont 6 en Rhône-Alpes.

En décembre 2014, le CAUE de l'Ain a participé à l'atelier « la concertation dans la conduite de projet », organisé par la DREAL et la DDT de l'Ain. Cette action organisée dans le cadre des Ateliers « écoquartiers » faisait partie d'une animation régionale à destination des élus.

## Participation à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites

## Participation à la commission d'aptitude des commissaires enquêteurs

DREAL RHONE-ALPES



PREFECTURE DE L'AIN



# Autres partenariats

## PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN (PPA)



### Exposé sur l'habitat vernaculaire

Organisée par Patrimoine et Pays de l'Ain, au Domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, le jeudi 3 avril, cette série de conférences sur «L'architecture des Pays de l'Ain » a fait l'objet de différentes interventions (Archives départementales, STAP de l'Ain, Société Gorini, l'archéologie médiévale) dont celle du CAUE de l'Ain sur le thème de la « Typologie des maisons rurales ». Cet exposé sur l'habitat vernaculaire a été suivi par plus d'une centaine de membres actifs d'associations locales et de quelques élus. La journée s'est achevée par la visite de la ferme des Planons, commentée par les soins du CAUE.

## DYNACITÉ



### Réflexion sur la construction de maisons à ossature bois

Dynacité souhaite développer la construction de maisons à ossature bois sur le département, et associe à cette réflexion le CAUE de l'Ain, ainsi que FIB 01 et le Conseil Général

## COMITÉ DE FLEURISSEMENT



### Participation au prix spécial de l'aménagement paysager

Le CAUE de l'Ain a participé à l'attribution du Prix Spécial d'Aménagement Paysager organisé par le Comité de Fleurissement de l'Ain. La première édition avait donné lieu à la publication par le CAUE d'un guide «Aménagement paysager, avec le concours de la nature».

Pour cette nouvelle édition, le CAUE a fait partie du Comité de sélection puis a accompagné le Comité de fleurissement durant sa journée de visite pour le choix des communes lauréates.

## FIB 01



### Salon de l'habitat

Le CAUE de l'Ain et FIB 01 se sont associés de nouveau cette année pour animer un stand commun au Salon du 3 au 6 Octobre 2014.

Deux expositions ont été présentées à cette occasion, «Au fil du Bois, l'énergie grise en question», présentant les principaux aspects pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie grise qui représente une part essentielle de l'impact environnemental d'une construction.

La deuxième exposition, rétrospective et prospective consacrée à Jean-Louis Chanéac «Chanéac, itinéraire d'un architecte libre», sous forme de ballons, a permis de découvrir son œuvre d'architecte et de peintre, de plasticien et de théoricien en 4 thèmes : la modularité, la collectivité, la plasticité et la montagne.

# Le bois : un matériau qui laisse le champ libre à l'imagination et la créativité

Formation. Des membres plus talentueux ont participé à la construction de ce pont autoporté.

Volontaires, à l'instar de la filière bois de l'Ain, le premier cycle de conférences et d'échanges, dont 2 semaines seront consacrées au thème de la filière bois. Les professionnels, les élus et les citoyens sont invités à participer à la Maison Familiale Rurale (MFR) ou à l'Institut technique du bois, venant d'exprimer sur des applications innovantes et agricoles de bois par le biais de la filière bois de l'Ain. Les élus de l'Ain et de l'Isère ont été invités à participer à la Maison Familiale Rurale (MFR) ou à l'Institut technique du bois, venant d'exprimer sur des applications innovantes et agricoles de bois par le biais de la filière bois de l'Ain.



Le pont autoporté de Val-Céol, œuvre de l'association Treffort pour le bois.

Le pont autoporté de Val-Céol, œuvre de l'association Treffort pour le bois, est un ouvrage unique au monde. Son principe est simple : un pont autoporté en bois, construit dans le massif de sports d'hiver de Val-Céol, en Haute-Mauricie, est soutenu par une membrane d'air. Ce pont, d'une portée de 52 mètres, est le plus long pont autoporté au monde. Il a été construit par l'association Treffort pour le bois, en collaboration avec la filière bois de l'Ain et de l'Isère.



Des membres plus talentueux ont participé à la construction de ce pont autoporté.

## Conférence pont autoporté en bois

Dans le cadre d'un cycle de conférences organisé par FIB01, le CAUE et Philippe Barbeyer, architecte, ont présenté un pont autoporté en bois sur membrane d'air, ouvrage unique au monde, à Visiobois

## DDT 71

## Visite à Treffort

Visite d'une délégation de la DDT 71 dans l'Ain

# CDDRA



## Contrats globaux de Développement / Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

CDDRA Bassin de Bourg-en-Bresse, Cap 3B

Participation aux groupes de travail habitat et environnement

CDDRA Bresse Revermont Val de Saône

Participation au CLD (Contrat Local de Développement)

CDDRA Bourg Bresse Revermont

Participation au CLD (Contrat Local de Développement)

# Divers partenariats

## AIN TOURISME



### Label département fleuri

Aintourisme a demandé au CAUE de l'Ain de lui apporter son appui pour le pilotage de la candidature du département au Label département fleuri que lui a confié le Conseil général, en collaboration avec le Comité Départemental de Fleurissement, avec l'objectif de récupérer en 2014 ce label dont l'Ain fut détenteur jusqu'en 2010.

Le label Département Fleuri concerne non seulement la valorisation touristique, l'attractivité économique, mais également la préservation de l'environnement, le cadre de vie, l'aménagement des espaces publics, la valorisation du patrimoine, ou encore le lien social.

Le CAUE de l'Ain a participé aux ateliers de travail organisés par Aintourisme, et proposé des actions de référence permettant d'illustrer le dossier de candidature qui a abouti à l'obtention du label.

## SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL DU SURAN ET DE SES AFFLUENTS



### Moulins du Suran

Le Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents engage une action concertée sur un ensemble de moulins dans la partie aval de la rivière, concernant la restauration de la continuité écologique du cours d'eau (migrations des poissons, transport des sédiments). Un BET étudiera les transformations techniquement souhaitables dans les ouvrages liés à chacun de ces moulins, en concertation avec chaque meunier.

Le CAUE de l'Ain a engagé une approche «patrimoine», pour apporter son conseil à l'échelle de chaque moulin (y compris architecture) et élargie au territoire qui l'environne, histoire, paysage, agriculture, pêche, tissu associatif, pratiques sportives, tourisme...

Le Syndicat souhaite que cette action associe aussi tous ceux qui sont concernés pour des raisons financières (meuniers), économiques (meuniers, agriculteurs riverains),... ou intéressés (pêcheurs, offices de tourisme, randonneurs, associations de patrimoine, habitants scolaires,...).

## MFR DE BAGE-LE-CHATEL



### Réaménagement et extension

C'est sur demande de la Direction de la Maison Familiale et Rurale de Bâgé-le-Châtel que le CAUE est intervenu pour aider son conseil d'administration à une réflexion préalable sur le réaménagement et l'extension de son bâtiment pédagogique. Cela a été l'occasion d'anticiper les réponses aux questions liées à l'accessibilité (création d'un ascenseur) et à des développements ultérieurs (aménagement d'une surface en herbe pour des activités pédagogiques). La création d'un nouvel accès et de nouveaux stationnements destinés au personnel contribuent à renforcer la place du monument aux morts.





## Recontres franco-suisse des Urbanistes

Le CAUE de l'Ain a participé à la 11ème rencontre franco-suisse des urbanistes organisée le 4 Juillet 2014 à Divonne-les-Bains. Cette dernière était consacrée au thème «équipements, coopération et rayonnement».

## Communication

Emissions sur Radio Tropiques en Mars 2014 (sujet : Bilan de l'action de Nicole SINGIER en tant que directrice du CAUE)

Webletter : «En bref» n°11

## Voyage d'études



### En partenariat avec le Département

Dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2014-2016, le CAUE apporte son expertise pour la mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 départemental et dans l'accompagnement de ses projets qu'ils soient routes, bâtiments ou espaces publics.

Pour initier cette action et permettre de mieux connaître les agents respectifs de nos deux structures, une journée d'études sous forme de visites a été organisée et animée par le CAUE dans l'agglomération de Lyon, pour les techniciens du CAUE et du Conseil Général. Elle a abordé différentes thématiques et enjeux communs (habitat et changement climatique, architecture et patrimoine, aménagement urbain et espaces publics, nature en ville et paysage ,...).



### Visite du collège des architectes-conseillers de Savoie dans l'Ain

Visite du CAUE, de logements sociaux à Bourg (Dynacité, Bourg Habitat et Semcoda), de Brou et de Visiobois.

# Pédagogie



## **Intervention au lycée agricole «Les Sardières»**

Le CAUE est sollicité par le lycée pour faire travailler des élèves sur le thème de l'écoquartier, en leur proposant un parcours commenté sur le secteur de la Viole à Saint-Denis-les-Bourg.

## **Intervention au lycée Edgar Quinet**

Le CAUE est intervenu dans un cours d'Histoire des arts sur le thème du développement durable dans l'urbanisme, par la présentation de projets en cours dans la bresse (Curtafond et Saint-Denis-les-Bourg).

## **Accueil de stagiaires**

- Baptiste BERTHIER, en 4ème année au département Génie civil et Urbanisme à l'INSA de Lyon, et en deuxième année à l'ENSAL.
- Luce MAURY, en master 2 professionnel «Villes et territoires» à l'ENSA de Nantes
- Elsa PARNALAND, 3ème

# Information de professionnels

## **Les mardis du bois**

organisés par FIB 01

## **Formation instructeurs permis de construire**

L'équipe du CAUE a participé à la journée de formation organisée par la DDT dans le cadre du transfert de l'instruction des actes de construire.

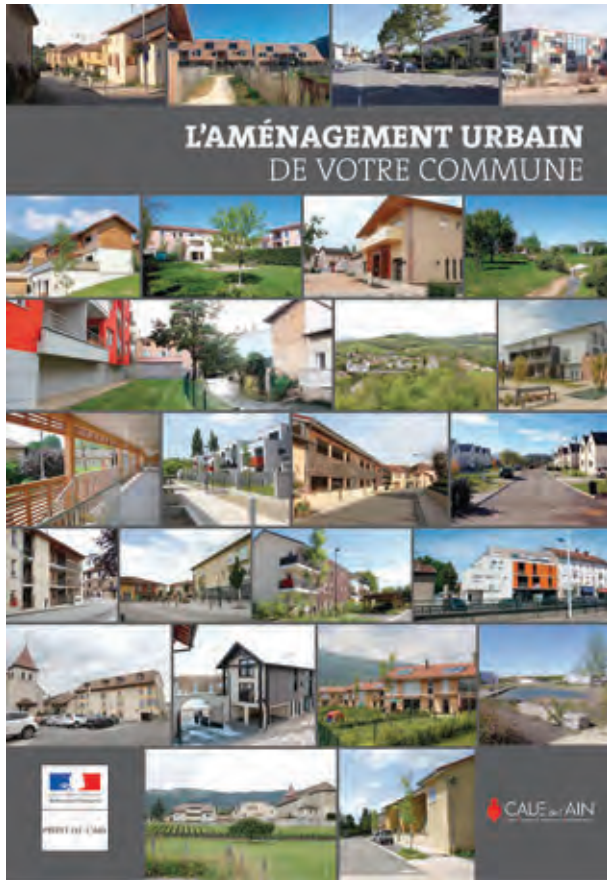
Le rôle de conseil en amont, les fiches pratiques et les compte-rendus de visites ont été présentés.

# Formation interne

- «Travailler en réseau avec S-Pass Territoires» 2 journées - organisée par le CAUE du Nord, pour un agent administratif, un architecte-conseiller et une urbaniste
- «La concertation en urbanisme et en aménagement» 3 journées - organisée par le CAUE des Yvelines, pour une architecte-conseillère
- «L'observatoire des territoires» 1/2 journée - organisée par le Conseil général de l'Ain, pour un agent administratif et une paysagiste
- Formation secourisme (recyclage) 1 journée, pour un agent administratif

# Publications

## L'AMÉNAGEMENT URBAIN DE VOTRE COMMUNE



### Réalisation de fiches de sensibilisation

Commanditaire : Direction Départementale du Territoire  
Partenaire : STAP

*Comment accueillir les populations ou les activités sur votre commune, comment faire pour que votre centre-bourg ne se dévitalise pas, comment réaliser des opérations d'aménagement qualitatives et durables ? Telles sont les questions abordées dans la publication.*

«L'Aménagement urbain de votre commune» encourage la recherche d'un développement urbain respectueux de l'espace, cherchant à utiliser au mieux les terrains et bâtiments disponibles, respectueux des paysages bâtis et naturels.

Il se compose de cinq thématiques.

Le thème 1 aborde la revitalisation des centres-bourgs et traite la question de l'attractivité, de la mixité et de l'animation, notions essentielles à la vie dans le cœur de village.

Le thème 2 traite du renouvellement urbain et de l'accueil des habitants au centre du bourg.

Le thème 3 est consacré aux extensions urbaines de qualité sur les plans architecturaux, urbains et paysagers.

Le thème 4 aborde la question des petites zones d'activités, de la qualité paysagère et du cadre de vie.

Le thème 5 propose des exemples d'aménagement paysager « d'espaces publics » notamment au sein des zones d'habitat.

Ce guide a été édité en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires de l'Ain et le CAUE de l'Ain. Le Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) a également largement contribué à la publication.

## UNION REGIONALE DES CAUE



### Cahier des jardins n°8 - Jardins et Cultures du végétal

Le Cahier des Jardins Rhône-Alpes, publication bisannuelle créé en 1998, en est à sa 8ème édition. Ce nouveau numéro va permettre d'explorer dans la région les expériences de mise en valeur du cadre de vie grâce à l'appropriation du végétal, son rôle dans notre mémoire locale comme patrimoine complémentaire au patrimoine bâti, dans la singularité des villages, l'attraction touristique, le lien social entre les habitants et leurs paysages.

Avec cette nouvelle édition, les CAUE Rhône-Alpes affirment leur engagement pour le développement de la prise en compte du végétal dans notre environnement quotidien.



# Expositions



Le CAUE prête des expositions dont il est auteur ou co-auteur pour la plupart d'entre elles ou qu'il a acquises, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier. Les informations sur nos différentes expositions sont consultables dans notre catalogue papier ou sur notre site, rubrique «Expositions du CAUE de l'Ain».

Toutes les expositions proposées sont conçues pour être aisément transportables et «installables» en tous lieux.



Des expositions peuvent également être réalisées à la demande d'une commune.

Dans le cadre de sa réflexion menée avec le CAUE sur son opération coeur de village Culoz 2025, la commune de Culoz a en effet souhaité que le CAUE présente son travail au travers d'une exposition.

# Recherche sur le pisé



## Le pisé dans l'Ain

Le CAUE a confié à un stagiaire, étudiant en double cursus ingénieur architecte à l'INSA de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, un travail de recherche sur les constructions en pisé des dix dernières années dans l'Ain, en vue d'un référencement de réalisations.

# Centre de documentation

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Le Centre de documentation du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain est un centre spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement. Il comprend un fonds local traitant également ces thèmes ainsi que l'histoire et la géographie du département.

Il se compose de 5400 ouvrages ou rapports, de plus de 90 000 photographies (base d'images constituée principalement dans le cadre des interventions des architectes-conseillers sur le terrain), de cédéroms, vidéos et DVD (environ 250 documents), d'expositions (35). Il reçoit une quarantaine de périodiques (gratuits et payants).

Le fonds documentaire est informatisé avec le logiciel Alexandria V6. Une partie de la base documentaire (notices, imagerie) est aussi accessible depuis le site internet : [www.caue-ain.com](http://www.caue-ain.com) : cela représente plus de 30000 références.

La base a pu être indexée grâce au « Thésaurus A.U.E. » (Architecture, Urbanisme, Environnement) dont le CAUE de l'Ain est coauteur avec les CAUE de l'Oise, du Nord, du Rhône et du Val d'Oise. Il est conçu pour constituer un langage commun à tous les CAUE.

La bibliothèque est classée selon la Classification Décimale Universelle.

Une revue de presse est effectuée depuis 1984 sur une vingtaine de sujets (architecture, bois, environnement, logement, patrimoine, ...) à partir des articles du Progrès et de la Voix de l'Ain.

Le Centre de documentation diffuse de la documentation gratuite (documents produits par le CAUE ou fournis par différents partenaires).



## ACCÈS AU CENTRE

Il est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers, etc.) et dispose pour cela d'un espace de consultation/travail. Il a aussi un usage interne.

Le centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il est préférable de prendre rendez-vous pour un meilleur service.

Les ouvrages sont consultables uniquement sur place.

## SPÉCIFICITÉS

Le Service documentation gère le site internet du CAUE.

Une autre spécificité est le prêt d'expositions, gratuit dans le département de l'Ain.

Les expositions sont toutes conçues pour un transport aisé en voiture et leur mode d'installation est simple. Si besoin, des grilles Caddie peuvent être louées au prix de 40 € par semaine les 10 grilles.

## LA VIE DU CENTRE EN 2014



Cette année a été marquée par le réaménagement des locaux et plus spécifiquement par celui de la bibliothèque et la réorganisation de la salle de stockage pour les fonds spécifiques (jeux, vidéos, cartes, publications éditées par le CAUE et ses partenaires, etc.).

L'autre évolution concerne la mise en place d'une gestion des connaissances et d'un archivage électronique des données qui a été effectif au 01/01/2015. (La gestion des connaissances - en anglais Knowledge Management - désigne l'ensemble des processus permettant de repérer, identifier, organiser, mémoriser, partager, et utiliser des connaissances, en particulier les savoirs créés en interne). L'objectif premier est de faciliter l'accès à l'information en ayant un « classement commun » de l'ensemble des documents produits par le CAUE et d'éviter les pertes d'information comme de temps.

Par ailleurs, les rapports d'études papiers sont à présents situés près des architectes-conseillers. Un recensement de ceux-ci a commencé. Dorénavant nous utiliserons la plateforme S-Pass Territoires pour les enregistrer.

Une nouvelle exposition « Opération cœur de village: Culoz 2025 » a été réalisée dans le cadre de la mission du CAUE de l'Ain pour accompagner la ville de Culoz dans une démarche prospective intitulée «Culoz 2025».

Enfin, le logiciel documentaire Alexandria V6, de plus en plus obsolète et ne répondant plus aux attentes, une réflexion est menée afin de le faire évoluer.



# Actions extérieures en réseau

## UNION REGIONALE DES CAUE



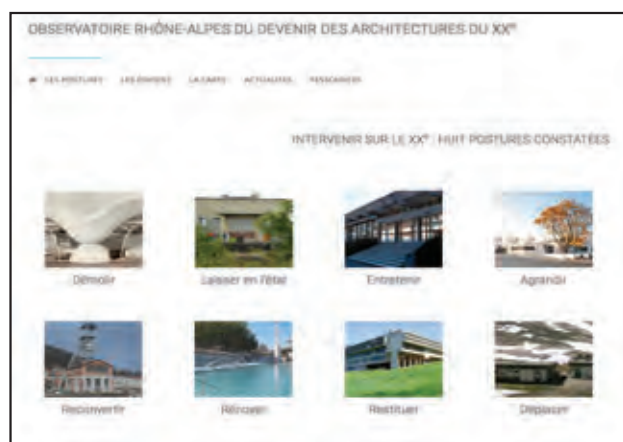
### Rencontre régionale à Eurre sur le thème «Recomposer le territoire»

L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes réalise différentes actions.

La 3ème rencontre régionale des CAUE Rhône-Alpes, après celle de Bourgoin-Jallieu et de Villefranche-sur-Saône, s'est adressée de nouveau aux élus, professionnels, milieux associatifs, universitaires.

Elle a eu lieu le 5 novembre 2014 à Eurre. Le thème a porté sur les dynamiques de projet des territoires ruraux.

## UNION REGIONALE DES CAUE



### Architecture XXè en Rhône-Alpes

Le CAUE travaille avec les autres CAUE de Rhône Alpes et en partenariat avec la région et le DRAC sur l'élaboration d'un site internet qui vise à promouvoir la préservation de l'architecture du XXè siècle.

Le XXe siècle a construit plus que tous les autres réunis, ce qui induit que les acteurs de l'aménagement urbain sont très régulièrement mis en présence de constructions du XXe siècle. La tâche est complexe pour les décideurs qui ont à déterminer l'avenir d'une construction. Quels critères utiliser ? La valeur du foncier libéré par une démolition ? L'adaptabilité de la construction existante au programme susceptible de l'investir ? La notoriété de son concepteur, de son ingénieur, de son constructeur ? Sa place dans l'histoire de l'architecture. Il est donc inévitable que des réponses différentes soient observées. Le site présente une sélection évolutive de cas concrets susceptibles d'aider collectivités et maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions, il évoluera ensuite sous la forme d'une exposition à destination des lycées.

Chaque CAUE a d'abord initié la démarche par une phase de recensement d'édifices du XXè siècle pour leur intérêt propre et leur évolution au fil du temps.

Le site internet sera opérationnel en septembre 2015.

## FEDERATION NATIONALE DES CAUE



### Congrès National des CAUE

Le CAUE de l'Ain est membre actif de la Fédération Nationale des CAUE et de l'Union Régionale des CAUE.

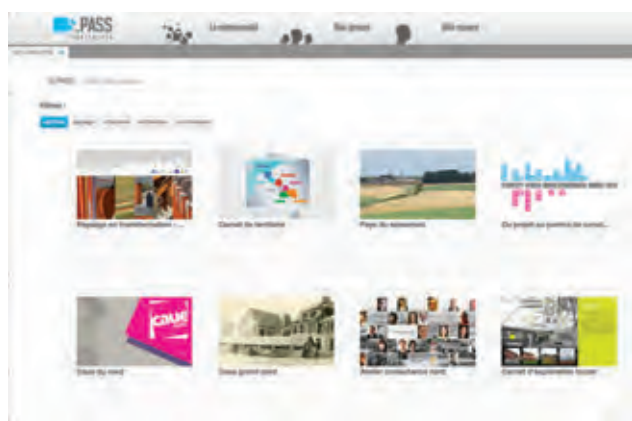
Ces deux réseaux permettent au CAUE de développer nos missions et actions dans un cadre plus large et concerté auprès de nombreux partenaires.

Le président siège à l'assemblée générale des deux institutions.

Le directeur est membre de la Conférence technique permanente de la FNCAUE .

Le président et le directeur sont membres du conseil d'administration de l'Union régionale qui regroupe les 7 CAUE existants.

La préparation du Congrès national des CAUE de juin 2014 à Paris a donné lieu à une large concertation du mouvement CAUE lors de rencontre inter-régionale dont l'une à Lyon le 10 février 2014, où l'équipe des conseillers de l'Ain était présente.



### S-PASS Territoires

S-PASS Territoires est une Plateforme web collaborative dédiée à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement et au paysage, conçue et réalisée dès 2011 par le CAUE du Nord, avec le soutien de l'Europe (fonds FEDER). Elle vise à collecter, assembler et partager des contenus pour pouvoir progresser et travailler en réseau vers une intelligence collective des territoires.

Le CAUE du Nord a souhaité proposer à d'autres CAUE de s'appuyer sur S-PASS Territoires pour construire ensemble une Plateforme nationale favorisant le travail en réseau des CAUE, de leurs partenaires et de leurs publics.

S-PASS Territoires est aujourd'hui animé et porté par 15 structures membres du réseau des CAUE dans le cadre d'un Comité d'orientation et de gestion (CAUE de la Drôme, CAUE de l'Eure, CAUE du Jura, CAUE du Loiret, CAUE de la Manche, CAUE du Nord, CAUE de l'Oise, CAUE du Puy-de-Dôme, CAUE du Rhône, CAUE des Deux-Sèvres, CAUE de l'Essonne, CAUE du Val d'Oise, CAUE de la Guadeloupe, Union Régionale des CAUE d'Aquitaine, Fédération Nationale des CAUE).

Le CAUE de l'Ain a intégré cette plateforme.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain



CAUE de l'AIN

34, rue Général Delestraint  
01000 BOURGENBRESSE

Tél. 04 74 21 11 31 - Fax 04 74 21 98 41  
Email: [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)